



**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2023**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**N° 3**

Le lundi vingt-sept février deux mille vingt-trois, dix-huit heures trente, en application des articles L.2121-7, L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-11 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, publiquement, à la mairie, salle du conseil municipal, 2 rue de l'Europe, sous la présidence de monsieur Joël LE BOLU, maire.

Date de convocation : 17 février 2023

Date d'affichage de la convocation : 17 février 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19

Quorum : 10

Présent.e.s :

Mesdames et messieurs Joël LE BOLU, Régis LEMESLE, Martine BRETON, Philippe MAUBOUSSIN, Jean-Pierre PRIGENT, Martine LAUNAY, Thierry FOURNIER, Marie-Christine du GRAND PLACITRE, Alain BOURBLANC, Eric NOURY, Marika VAN HAAFTEN, Franck GIRARD, Carole DAINNE, Jean-Philippe ROMAIN, Vanessa POTELOIN, Sophie KRYGIER.

Absent.e.s, excusé.e.s, représenté.e.s :

Madame Valérie DUMONT a donné procuration à monsieur Joël LE BOLU ;

Madame Dominique GARNIER a donné procuration à madame Martine BRETON ;

Madame Laure CZINOBER a donné procuration à monsieur Eric NOURY.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Christine du GRAND PLACITRE

Présents : 16 / Votants : 19 / Abstention : 0 / Pour : 19 / Contre : 0

Date de publication du procès-verbal : 6 mars 2023

**Objet : Rapport d'activités 2021 de Le Mans Métropole**

Rapporteur : monsieur LE BOLU

L'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales dispose que « *Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus [...].* »

La refonte de la présentation et du contenu du rapport annuel d'activités de Le Mans Métropole a entraîné un retard dans la présentation de celui de l'exercice 2021 au conseil communautaire le 9 février dernier.

Ce document qui a été transmis au conseil municipal à l'appui de la convocation à la séance est déposé sur la table des délibérations et tenu en mairie à la disposition de toute personne intéressée.

Il retrace le travail des élus, services et agents afin de répondre aux services publics du quotidien ainsi qu'aux projets d'aménagement de long terme.

Il permet ainsi de rendre compte des actions de la Métropole et de la bonne utilisation des deniers publics auprès des concitoyens et des communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale.

2021 a été une année riche en matière de projets mis en œuvre par les services communautaires, notamment afin d'intégrer les enjeux climatiques dans les politiques publiques : à titre d'exemples, peuvent être cités l'inauguration de l'unité de méthanisation de la station de la Chauvinière, la formation d'un groupement d'achat de bennes à ordures ménagères à hydrogène avec les métropoles d'Angers et de Dijon, la mise en circulation de la navette électrique « La Mancelle » ou bien l'obtention de financements pour des projets de « transport collectif en site propre ».

Cet exercice a également été l'occasion d'amorcer des projets qui modifieront structurellement le territoire au niveau de ses infrastructures afin d'en accroître l'attractivité, notamment au travers du lancement du projet de reconversion de l'ancien site militaire Etamat, des études pour la réalisation des chronolignes ainsi que les projets d'extension et de création de réseaux de chaleur.

Tous ces efforts convergent vers une volonté commune, celle d'améliorer toujours plus le cadre de vie en intégrant les enjeux écologiques et rendre le territoire toujours plus attractif.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal de prendre connaissance du rapport d'activités 2021 de Le Mans Métropole joint à la délibération.

### Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal prend acte de la communication relative au rapport d'activités 2021 de Le Mans Métropole.

Pour copie conforme,

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le maire,

Joël LE BOLU



La secrétaire de séance

Marie-Christine du GRAND PLACITRE

« Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération est susceptible de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans le délai de deux mois à compter de sa publication, de sa réception en préfecture, de sa notification. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir, soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »

# RAPPORT D'ACTIVITÉ :2021

## SOMMAIRE

2

<b>Éditos</b> . . . . .	<b>3</b>	<b>Direction Solidarités et Santé</b> . . . . .	<b>42</b>
<b>Portrait de la métropole</b> . . . . .	<b>5</b>	Insertion . . . . .	43
Présentation . . . . .	6	Politique de la Ville . . . . .	44
Compétences . . . . .	8	Mission Handicap . . . . .	45
Une gouvernance au service du territoire . . . . .	9	<b>Direction ressources</b> . . . . .	<b>46</b>
Temps forts 2021 . . . . .	10	Communication interne . . . . .	47
Le Mans Métropole en chiffres . . . . .	12	Marchés et Achats publics . . . . .	48
<b>Organisation</b> . . . . .	<b>13</b>	Juridique et Assurances . . . . .	49
Organigramme général . . . . .	14	Contrôle externe . . . . .	50
Le cabinet du maire-président . . . . .	16	Syndicat mixte de la technopole et Concessions d'occupation du domaine public . . . . .	51
<b>En actions</b> . . . . .	<b>17</b>	Assemblées et Réglementation . . . . .	52
Équipe de direction générale . . . . .	18	Département des Systèmes d'information . . . . .	53
<b>Direction générale des services</b> . . . . .	<b>19</b>	Conseils Prévention Santé au travail . . . . .	54
Prospective – Stratégie financière . . . . .	20	Ressources humaines . . . . .	55
Conseil, Organisation, Prospective . . . . .	22	Budget Programmation Dette Trésorerie . . . . .	56
<b>Direction Éducation, Culture et Sport</b> . . . . .	<b>23</b>	Communication externe . . . . .	57
<b>Direction Développement</b> . . . . .	<b>24</b>	Courrier . . . . .	58
Énergie-Climat . . . . .	25	Protocole/Relations extérieures/Événementiel . . . . .	59
Urbanisme – Qualité architecturale . . . . .	26	<b>Structures associées</b> . . . . .	<b>60</b>
Habitat – Logement . . . . .	27		
Aménagement urbain . . . . .	28		
Développement économique et Innovation . . . . .	29		
Voirie, Circulation et Éclairage public . . . . .	30		
Mobilités – Transports . . . . .	31		
<b>Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine</b> . . . . .	<b>32</b>		
Missions Développement durable – Risques majeurs et Plan alimentaire . . . . .	33		
Nature en Ville . . . . .	34		
Arche de la Nature . . . . .	35		
Propreté . . . . .	36		
Eau et Assainissement . . . . .	37		
Moyens partagés . . . . .	38		
Architecture et Régies techniques . . . . .	39		
Cellule Proximité . . . . .	40		
Entretien et hygiène des locaux . . . . .	41		

**A**u-delà de son caractère obligatoire, le rapport d'activités Le Mans Métropole 2021 est un outil d'information précieux auprès des élus des 19 communes membres. Il est à noter d'ailleurs, dès cette introduction et en évoquant le périmètre métropolitain, que nous accueillerons la commune de Fatines en 2023.

Dans ce rapport, il est question de rappeler l'engagement de tous les maires et élus au service du territoire métropolitain et de retracer plus précisément le travail mené par l'ensemble des services de Le Mans Métropole pour y répondre.

Ces efforts partagés traduisent une volonté commune, celle de porter la dynamique et le rayonnement du territoire, tout en trouvant des réponses au plus près des attentes de chacun. C'est à travers cette démarche que nous parviendrons à doter chacune de nos communes des moyens indispensables à leur propre déploiement, tout en pensant une vision globale et une ligne commune pour le territoire.

Toutes ces actions, en conciliant les besoins du quotidien et l'ambition plus large de développement du territoire, représentent à la fois des mesures de proximité et des plans à grande échelle.

Sur les enjeux de proximité, il s'agit de rappeler la solidarité et la cohésion de ce territoire. Les finances saines et la bonne gestion de Le Mans Métropole garantissent une capacité d'investissements importante, tout en maintenant la qualité de nos services publics et leur coût.

Sur la dimension stratégique et globale, peuvent être cités aussi bien des projets concrets tels que les premiers tours de roues de la benne hydrogène pour la collecte des déchets, l'inauguration de l'unité de méthanisation de la station de la Chauvinière, la mise en circulation de la navette électrique "La Mancelle", que des perspectives structurelles et de long terme comme le futur projet de reconversion de l'ancien site militaire Etamat, les études pour la réalisation des chronolignes, les projets d'extension et de création de réseaux de chaleur et le lancement de la construction du projet de territoire Le Mans Métropole 2040.



**Stéphane Le Foll**  
Maire de la Ville du Mans  
et président de  
Le Mans Métropole

**« Une volonté commune, celle de porter la dynamique et le rayonnement du territoire. »**



**Amel Kherchouch-Havrin**  
Directrice générale des  
services de la ville du Mans

**« L'opportunité  
de mettre  
en lumière  
les missions  
et les projets  
des services  
de le Mans  
Métropole. »**

**L**a nouvelle présentation de notre rapport d'activité reflète ce qui anime notre implication quotidienne au service des habitants de la métropole.

Cet exercice de transparence de notre action communautaire est l'opportunité de mettre en lumière les missions et les projets des services de le Mans Métropole, tout en garantissant la bonne utilisation des ressources et des moyens à la disposition de la collectivité. Au-delà de son aspect formel, cette rétrospective de l'année 2021 participe à la lisibilité et à la démocratisation de l'action publique.

Le rapport d'activité est également l'occasion de reconnaître la contribution de tous les agents à la bonne mise en œuvre des projets impulsés par les élus des communes du territoire.

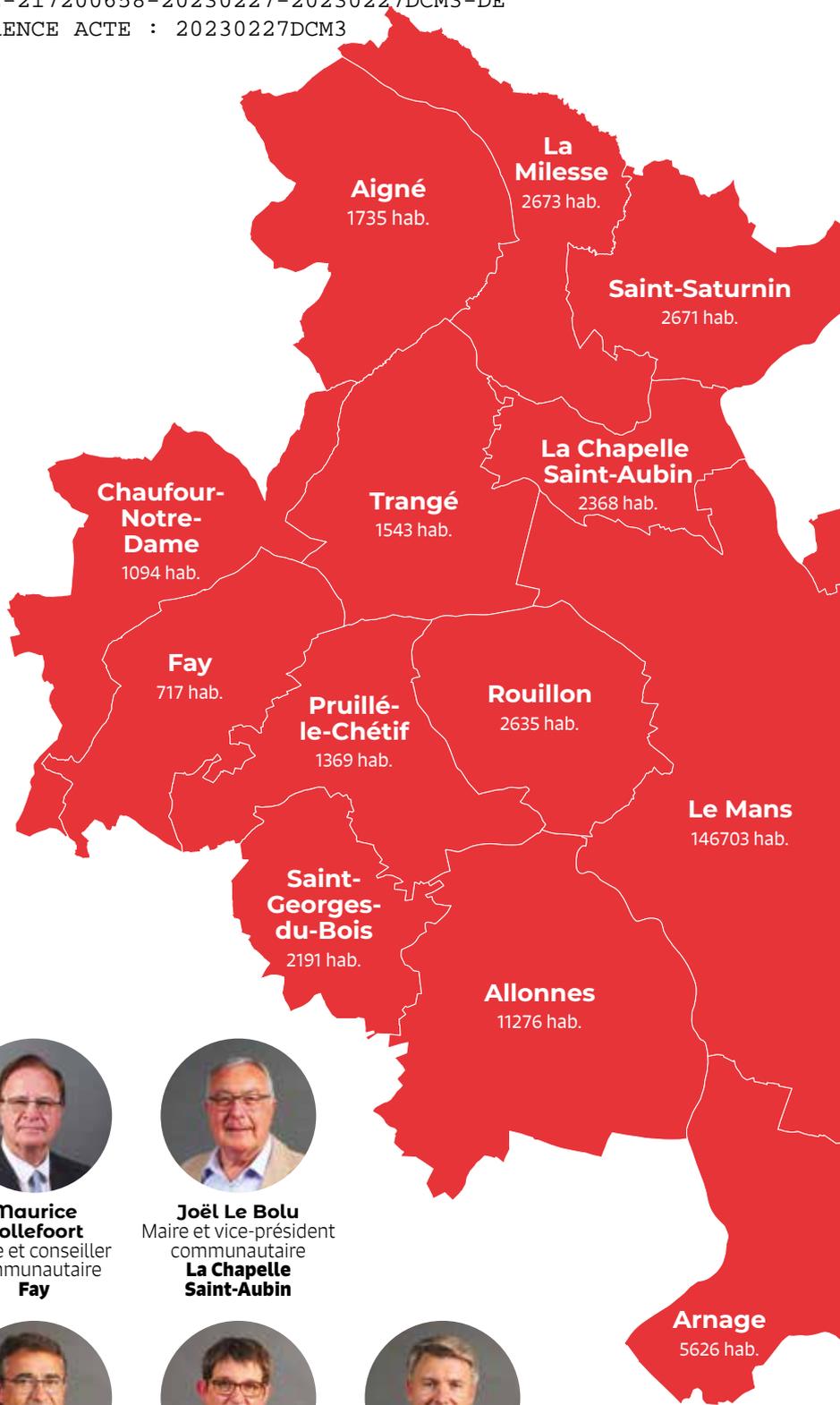
Je saisis donc cette opportunité pour remercier chaleureusement l'ensemble des services qui ont concouru en 2021 à l'activité décrite dans le présent document. Car c'est bien l'engagement de chacun des agents et des services, sous l'impulsion et le pilotage des élus, qui nous permet de contribuer à l'amélioration le cadre de vie de la population à travers des services publics de qualité.

Les compétences exercées par le Mans Métropole structurent notre territoire sur le long terme et nécessitent d'intégrer une dimension prospective au sein de notre action. C'est le sens du lancement des grands projets d'investissement qui visent à accroître l'attractivité de notre territoire et le faire rayonner. Ce rapport d'activité en est le témoignage.

# PORTRAIT DE LA MÉTROPOLÉ



5  
----



6



**Karine Mullet**  
Maire et conseillère communautaire  
**Aigné**



**Gilles Leproust**  
Maire et vice-président communautaire  
**Allonnes**



**Eve Sans**  
Maire et conseillère communautaire  
**Arnage**



**Patrick Desmazières**  
Maire et conseiller communautaire  
**Champagné**



**Patrice Leboucher**  
Maire et conseiller communautaire  
**Chaufour-Notre-Dame**



**Christophe Rouillon**  
Maire et vice-président communautaire  
**Coulaines**



**Maurice Pollefoort**  
Maire et conseiller communautaire  
**Fay**



**Joël Le Bolu**  
Maire et vice-président communautaire  
**La Chapelle Saint-Aubin**



**Claude Loriot**  
Maire et conseiller communautaire  
**La Milesse**



**Stéphane Le Foll**  
Maire du Mans et président  
**Le Mans**



**Jean-Yves Lecoq**  
Maire et vice-président communautaire  
**Mulsanne**



**Isabelle Leballeur**  
Maire et vice-présidente communautaire  
**Pruillé-le-Chétif**



**Laurent Paris**  
Maire et conseiller communautaire  
**Rouillon**



**Carole Heulot**  
Maire et vice-présidente communautaire  
**Raudin**



**Franck Breteau**  
Maire et vice-président communautaire  
**Saint-Georges-du-Bois**



**Yvan Goulette**  
Maire et conseiller communautaire  
**Saint-Saturnin**



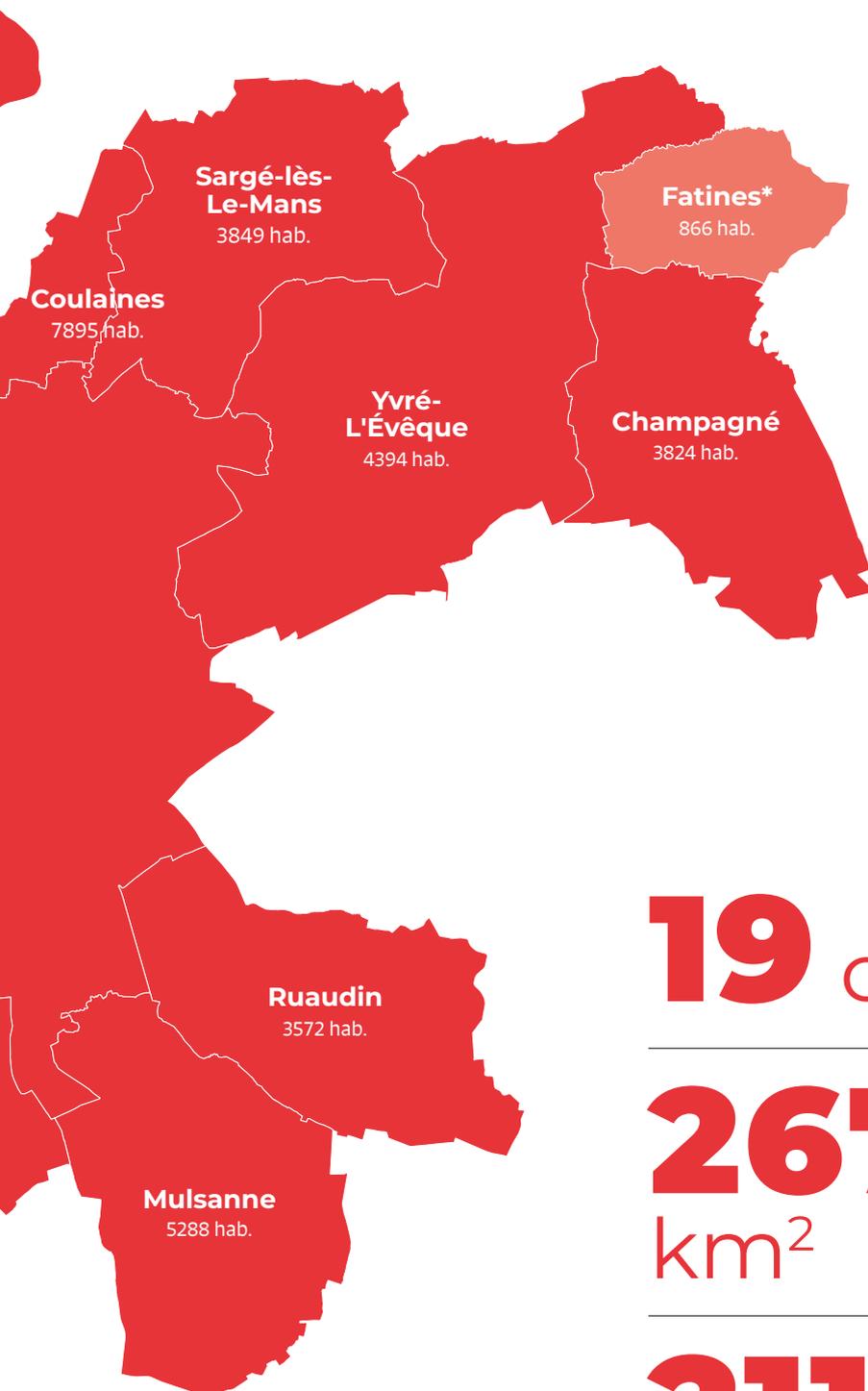
**Marcel Mortreau**  
Maire et vice-président communautaire  
**Sargé-lès-Le-Mans**



**Jacky Marchand**  
Maire et conseiller communautaire  
**Trangé**



**Damienne Fleury**  
Maire et conseillère communautaire  
**Yvré-l'Évêque**



**19** communes

**267,2**  
km<sup>2</sup>

**211 423**  
habitants

Population Insee (données 2019 prises en compte en 2022)  
\* Fatines intègre la métropole au 01/01/2023



### → URBANISME ET AMÉNAGEMENT URBAIN

- Plu -Zac
- Permis de construire
- Opérations d'aménagement
- Scot, réserves foncières



### → PROPRETÉ

- Ordures ménagères
- Collecte sélective
- Valorisation des déchets
- Nettoyement



### → MOBILITÉ

- Transport en commun
- Circulation
- Voies cyclable
- Boulevard Nature



### → DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Création des zones d'activité
- Accompagnement de l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation
- Promotion du tourisme
- Insertion par l'activité (Plie)

# Compétences

8



### → VOIRIE ET AMÉNAGEMENT

- Voirie
- Stationnement
- Eclairage public
- Espace public



### → EAU ET ASSAINISSEMENT

- Eau potable
- Assainissement



### → DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Transition énergétique
- Plan Climat Energie
- Réseau de chaleur urbain



### → AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POLITIQUE DE LA VILLE

- Coordination des dispositifs contractuels Europe - État - Région
- Contrat d'agglomération
- Logement
- Accueil des gens du voyage
- Arche de la Nature



### → SPORT

- Soutien aux clubs sportifs professionnels
- Nouveaux équipements sportifs structurants



### → SERVICE PUBLIC DE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

- Création, aménagement, gestion et maintenance des points d'eau incendie



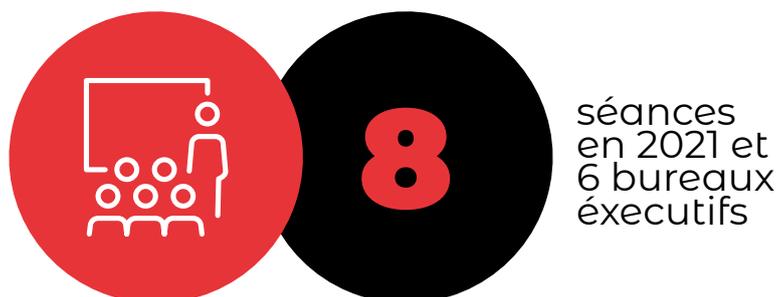
### → SANTÉ

- Contrat intercommunal de santé
- Maîtrise d'ouvrage des maisons de santé pluridisciplinaires

- Financement de formations des professionnels de santé
- Soutien à l'accueil des internes, des externes et des étudiants en santé



# Une gouvernance au service du territoire





# TEMPS FORTS 2021

10

## → MARS

**Assises de l'isolation, Le Mans s'engage !** pour poser les jalons des ambitions de l'ensemble du territoire dans le domaine de l'isolation.

## → AVRIL

**Le Mans Métropole lauréate du 4<sup>e</sup> appel à projets « transport collectif en site propre »** (8,95 M€)

Depuis 2008, l'État accompagne les projets de transport collectif en site propre des autorités organisatrices de la mobilité en les cofinçant dans le cadre d'appels à projets.

## → MAI

**La métropole mancelle et celles d'Angers et de Dijon s'unissent pour former un groupement d'achat de bennes à ordures ménagères fonctionnant à l'hydrogène.**

Une première en France et une nouvelle étape dans le processus de développement de la filière hydrogène au plan local.

## ↑ JUIN

**Mise en circulation de « La Mancelle », navette électrique gratuite dans le centre ville du Mans.**

## ← JUILLET

**Le Mans Métropole labellisée Cité de l'emploi** au bénéfice de ses cinq quartiers prioritaires situés au Mans, Allonnes et Couaines.

Grace à ce label, la métropole va bénéficier d'aides visant à financer des actions favorables aux personnes sans emploi dans ces quartiers.



## → OCTOBRE

Approbation du pacte de gouvernance Le Mans Métropole 2021-2026.



Premiers tours de roue en conditions réelles pour la benne hydrogène.

## ↓ NOVEMBRE

Inauguration de l'unité de méthanisation de la station d'épuration de la Chauvinière.



Lancement de la construction du projet de territoire Le Mans Métropole 2040.

# H2



Lancement du nouveau magazine mensuel interne « synchro ».



Lancement des travaux d'aménagement secteur Voltaire - Cordelet.

## ↑ SEPTEMBRE

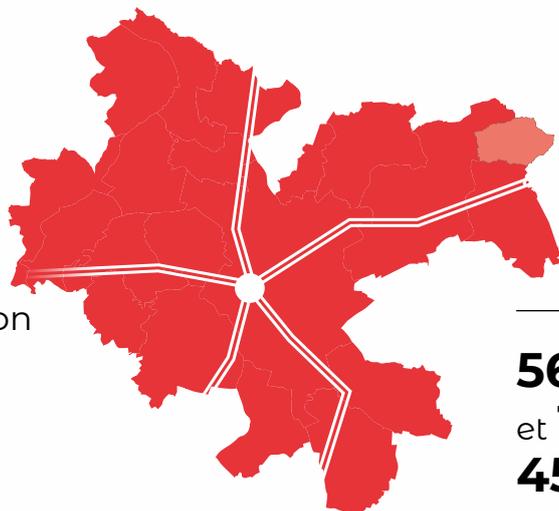


# LE MANS MÉTROPOLE EN CHIFFRES

**19**  
communes

**3<sup>e</sup>** agglomération  
des Pays de la Loire

**211 423**  
habitants

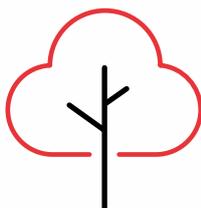


**5** branches  
autoroutières :  
Caen, Nantes, Paris,  
Rennes, Tours

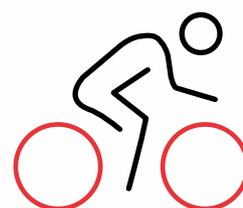
**56** minutes en TGV de Paris  
et **1h20** de Nantes,  
**45 mn** de Rennes

12

+ de **4 000**  
hectares boisés



**315 km**

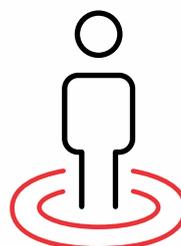


**2 361**  
entreprises  
créées en 2021



**13 230**  
étudiants

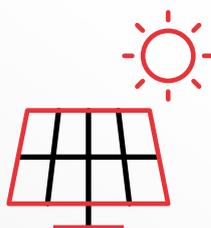
**1 605**  
agents communautaires



+ de  
**100** métiers  
différents  
exercés dans la  
collectivité



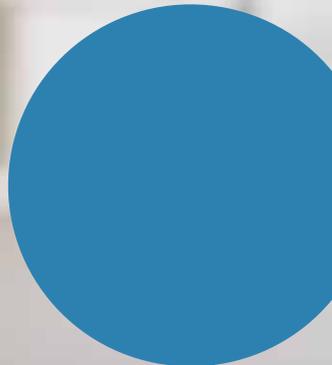
Près de **10 %**  
d'énergie renouvelable  
produite dans  
la consommation  
d'énergie finale



**892** sites  
de production  
photovoltaïques  
produisent près de  
**23,130 GWh/an**



13



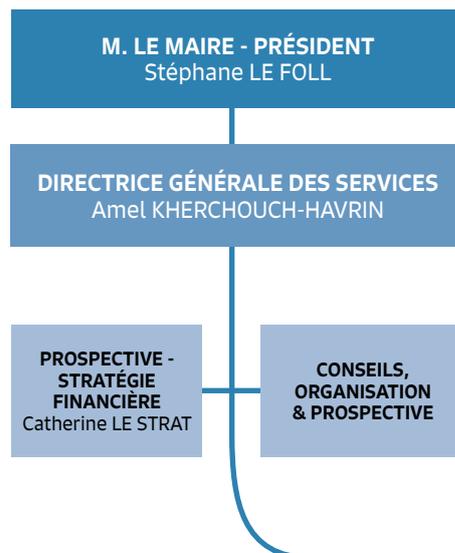
# ORGANISATION

# Organigramme général

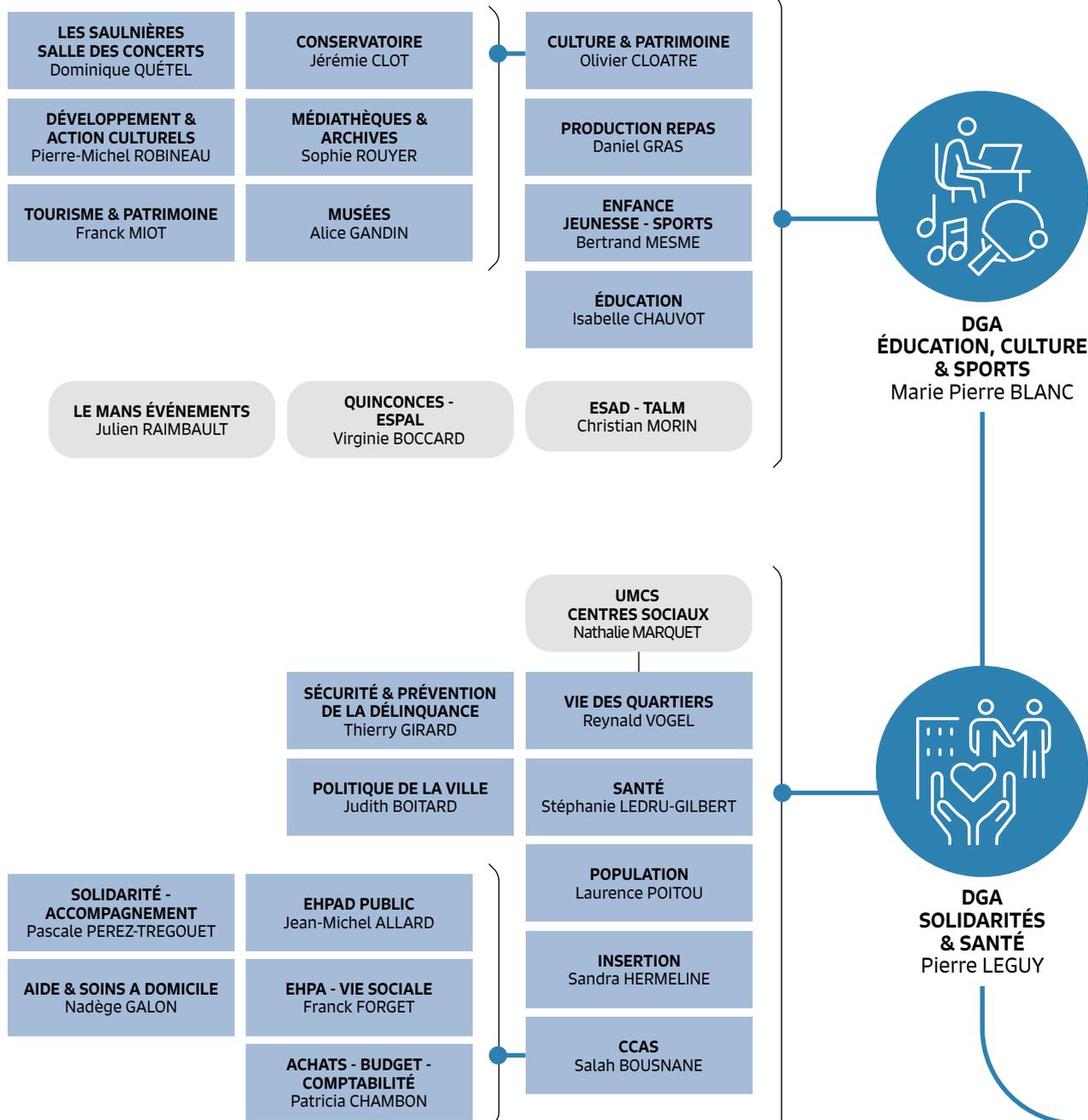


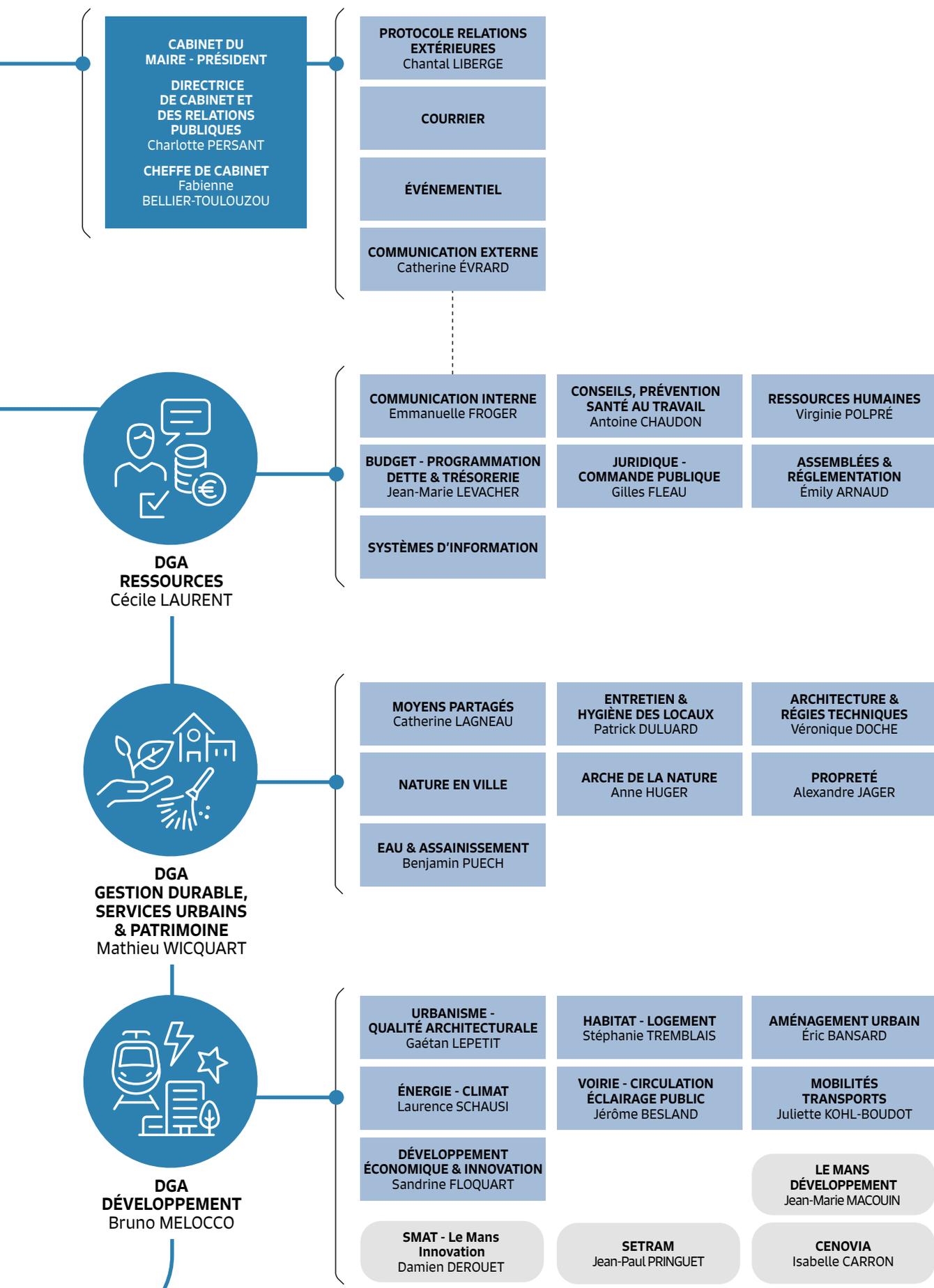
LE MANS  
MÉTROPOLE  
VILLE DU MANS  
& CCAS

Structures associées



14







## Cabinet du Maire-Président

16

**L**e cabinet du Maire-Président est l'instance politique qui participe, sous l'impulsion du Maire-Président, à la définition stratégique des politiques publiques de la Ville du Mans et de Le Mans Métropole. Son travail consiste à mettre en exécution les engagements du mandat avec une exigence de priorisation des besoins et des actions, en jouant un rôle facilitateur entre les services et tous les acteurs concernés et en remplissant une mission de conseil auprès du Maire-Président. .

### FAITS MARQUANTS 2021

Dans le contexte de pandémie, le cabinet a accompagné la continuité de services publics, en entretenant un climat de travail efficient et de qualité avec les services de Préfecture. Dans ce cadre, les centres de vaccination et les campagnes de prévention ont été mis en place. 2021 est l'année de la confirmation de la Ville du Mans en tant que territoire de rayonnement culturel fort. La refonte du festival Faites Lire !, marqué par un immense succès, a hissé le salon du Livre du Mans au plus haut niveau dès la première édition. Forever Young, événement dédié aux jeunes valorisant les richesses culturelles et sportives de la ville, a été créé. Le Mans a été classée dans les trois dernières villes lauréates du concours Capitale française de la Culture. Les Assises de l'Isolation ont été lancées et l'Office de tourisme et de l'artisanat installé.

# EN ACTIONS



17



18

# L'équipe de Direction générale

Pour mener à bien les projets de la collectivité, la Direction générale des services s'appuie sur un collectif de Directions générales adjointes (DGA) et services qui lui sont directement rattachés :



**DGA Gestion durable,  
services urbains et  
patrimoine**



**DGA  
Développement**



**DGA Solidarité  
et Santé**



**DGA Ressources**



**DGA Éducation,  
Culture et Sports**



## Direction générale des services

19

**m** utualisée entre la Ville du Mans et la Métropole, la Direction générale des services mobilise les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les orientations politiques et répondre aux enjeux d'un territoire attractif, durable et solidaire tout en étant garante du respect des dispositions légales et réglementaires.

Elle veille à optimiser le fonctionnement de l'administration, grâce notamment à la modernisation et la simplification des pratiques pour viser deux objectifs principaux : l'amélioration continue de la qualité de service rendu aux habitants et un cadre de travail agréable, stimulant et valorisant pour les agents.

### FAITS MARQUANTS 2021

Arrivée de la nouvelle Directrice générale des services.

Ajustement de l'organigramme général pour créer des dynamiques nouvelles au sein des directions et susciter plus de connections entre services travaillant sur des sujets proches.

### → PERSPECTIVES 2022

- Arrivée de la nouvelle DGA Ressources et nomination du DGA Gestion durable, services urbains et patrimoine (nouvelle nomination de l'ancienne Direction de l'Environnement).
- Évolution de l'organigramme de 1<sup>er</sup> niveau avec notamment un nouveau périmètre de la DGA en charge des ressources qui rassemble les services dits supports, c'est-à-dire ayant un rôle d'expertise et d'accompagnement.
- Projet de territoire Le Mans Métropole 2040
- Projet d'administration TEAM, Travailler Ensemble au Mans, une démarche collective pour élaborer la feuille de route jusqu'en 2026.
- Déploiement de l'outil de gestion de projets OCTAVE, Outil de Cadrage Transversal pour Accompagner, Valoriser et Evaluer les projets
- Nouvelle organisation des services rattachés à la DGS

# Direction générale des services → PROSPECTIVE - STRATEGIE FINANCIERE



## OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service Prospective - stratégie financière est composé de 4 pôles :

- le pôle Subventions, partenariats publics et contrats territoriaux
- le pôle Partenariats privés
- le pôle Analyse financière, fiscalité, TVA
- le pôle Stratégie financière, intercommunale et mutualisation

Il assure un rôle de référent sur les sujets intercommunaux et fiscaux et une veille permanente des aspects juridiques, financiers et fiscaux liés à la gestion des collectivités.

Il assure une veille territoriale et coordonne certains dossiers relatifs aux relations de la métropole avec les communes membres : solidarités intercommunales, extension du périmètre, mutualisations, compétences, projet de territoire, pacte financier et fiscal.

Il mène des études financières et conduit des dossiers transversaux :

- analyses et prospectives financières et fiscales, gestion et optimisation de la fiscalité locale, de la taxe de séjour et de la TVA
- élaboration des rapports d'orientations budgétaires
- coordination des contrôles de la Chambre Régionale des Comptes
- communication financière : production des rapports d'activité

Au niveau des partenariats financiers publics, le pôle Subventions est chef de file pour les contrats territoriaux avec l'État et la Région et organisme intermédiaire pour les fonds européens. Il a également pour missions l'identification des projets d'investissement éligibles à des subventions publiques, l'instruction des demandes et le recouvrement des subventions obtenues pour les projets d'investissement ainsi que le suivi des fonds de concours aux communes membre

Le service a également en charge les partenariats privés : recherche et suivi des dossiers de partenariats sous forme de mécénats, de parrainages ou de financements participatifs.

## FAITS MARQUANTS 2021

- Élaboration du pacte de gouvernance entre la Métropole et ses communes membres : processus de décision, de circulation et de partage de l'information
- lancement de la construction du projet de territoire Le Mans Métropole 2040 avec le cabinet Sémaphores : première phase de diagnostic et de consultation auprès des habitants
- candidature de Le Mans Métropole au 4<sup>e</sup> appel à projets « transport collectif en site propre » (lauréate avec 8,95 M€)
- préparation et signature du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) avec l'État, la Région et le Département
- suivi de l'audit TVA avec le cabinet Altra Consulting et démarche d'optimisation sur l'activité de traitement des déchets
- mise en œuvre de la réforme de la fiscalité locale
- renouvellement des membres de la Commission communale des impôts directs (CCID)
- rattachement du service à la Direction générale.

20

----



# Direction générale des services → PROSPECTIVE - STRATEGIE FINANCIERE



## → PERSPECTIVES 2022

- Poursuite de l'élaboration du projet de territoire Le Mans Métropole 2040
- mise en œuvre du fonds de concours Le Mans Métropole « attractivité »
- création d'un rapport d'activité des services de la Ville du Mans et refonte du rapport d'activités de Le Mans Métropole
- préparation de l'adhésion de la commune de Fatines à Le Mans Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2023
- préparation de la candidature ITI FEDER 2021/2027

**14** agents

**3 m€** de subventions encaissées

**8,95 m€** obtenus suite à l'appel à projet TCSP

**823 610 €** de recettes de taxe de séjour communautaire

**8,4 m€** de dotations de solidarité et neutralité versées aux communes

**1,1 m€** de dotations de compensation versées pour les transferts de compétences

21

# Direction générale des services → SERVICE CONSEIL, ORGANISATION, PROSPECTIVE



## OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service conseil, organisation et prospective propose un accompagnement managérial dans les domaines suivants :

- organisation
- gestion
- mode projets
- protection des données personnelles
- animation managériale.

22

## FAITS MARQUANTS 2021

- Lancement du projet d'administration : Travailler Ensemble Au Mans (TEAM)
- accompagnement à la réorganisation du service Habitat Logement dans le cadre de la reprise en interne de l'instruction des aides à la pierre (compétence de l'État)
- état des lieux de l'organisation et de la gestion des risques majeurs
- coordination du projet de déploiement du télétravail
- étude sur la séparation fonctionnelle et le contrôle interne au sein du service Insertion
- expérimentation des synthèses de gestion dans le cadre de la préparation budgétaire
- impulsion et coordination d'une réflexion transversale sur le management de la donnée interne
- pilotage de la mise en place du logiciel de gestion de projets
- accompagnement dans le projet de sécurisation des systèmes d'information de la nouvelle usine de l'eau.

**6** agents

**Organisation :**

**15** projets accompagnés

**Gestion :**

**12** synthèses de gestion BP 2022

**20** services accompagnés pour 2023

**Logiciel gestion de projets :**

**9** services associés

**60** utilisateurs prévus

**Protection de la donnée :**

**107** agents sensibilisés

**180** traitements de données personnelles identifiés et gérés.



## → PERSPECTIVES 2022

- Rattachement du service COP à la Direction générale des services
- accompagnement à la réorganisation du service Prospective Stratégie Financière,
- accompagnement du projet d'administration (TEAM)
- extension du périmètre des synthèses de gestion
- déploiement de l'outil de gestion de projet baptisé « Octave »
- formaliser les engagements des nouveaux arrivants sur la protection des données.



## Direction **Éducation, Culture et Sport**

23

La direction de l'Éducation, de la Culture et des Sports coordonne les politiques publiques de la petite enfance, de l'enfance, de l'éducation, de la culture et des sports qui permettent aux familles mancelles de disposer de services et d'offres de loisirs dès le plus jeune âge de leurs enfants.

Elle regroupe trois services à compétence majoritairement municipale : le service Éducation, le service Production des repas et le service Enfance, Jeunesse et Sport (EJS) ; ainsi que le pôle culture et patrimoine englobant pour sa part les services culturels et d'animation du patrimoine.

Outres les archives, service mutualisé avec la Ville du Mans, EJS pilote depuis 2021 la compétence « sport communautaire » prise par Le Mans Métropole. La politique promotion du tourisme est quant à elle directement rattachée à la direction de la DGA.

La direction a également assuré durant l'année 2021 l'intérim des services Entretien et hygiène des locaux et Moyens partagés, services mutualisés Ville et Métropole.

### → **PERSPECTIVES 2022**

Poursuite des études pour la construction d'un bassin nordique et d'une piste d'athlétisme communautaires.



## Direction Développement

24

Les missions de la direction du Développement portent sur la définition de la stratégie de développement et le pilotage des grands projets d'aménagement.

Elles s'organisent autour de sept services :

- Urbanisme-Qualité architecturale : planification urbaine, autorisation du droit des sols, études urbaines
- Énergie-Climat : définition/gestion de la politique publique énergie et transition énergétique
- Développement économique et Innovation : impulsion/coordination de la dynamique économique du territoire autour des filières formation-recherche-innovation-production
- Mobilités-Transports : gestion des mobilités et des grands projets liés au transport public
- Voirie-Circulation-Éclairage public : gestion- maintenance du domaine public routier
- Habitat Logement : politique locale de l'habitat, gestion de l'offre locative et des aides déconcentrées aux bailleurs sociaux
- Aménagement urbain : mise en œuvre et pilotage des opérations d'aménagement.

### FAITS MARQUANTS 2021

En 2021, la direction du Développement a assuré l'intérim de direction des services Eau/Assainissement, Propreté, Arche de la Nature et service Architecture et Régies techniques.

Elle a participé à la mise en place et la structuration des nouveaux services Développement économique

- Innovation - Mobilités -Transports et Énergie-Climat, ainsi qu'au recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour définir le Schéma direction Développement économique et Innovation.

### → PERSPECTIVES 2022

- Élaboration du Schéma Directeur de développement économique et structuration des acteurs
- lancement du Schéma Directeur des énergies et des mobilités décarbonées
- mise en œuvre d'une stratégie foncière.
- mise en œuvre de l'outil de gestion de projets.
- lancement de l'appel à manifestation d'intérêt Hydrogène.
- finalisation de l'organisation du service Habitat Logement dans le cadre de la délégation des aides à la pierre de l'État.

# Direction Développement → SERVICE ÉNERGIE - CLIMAT



## OBJECTIFS ET MISSIONS

La volonté de la Métropole d'animer la mise en œuvre du Plan climat air énergie du Pays du Mans sur le territoire communautaire, de conduire et d'accompagner des projets de transition énergétique et de contribuer à la prise en compte de l'énergie et du climat dans l'ensemble des politiques publiques s'est traduite par la création, en 2021, du service Énergie - climat.

Ce service a notamment en charge :

- les réseaux d'énergie : gaz, électricité et chaleur
- le regroupement des achats d'énergie
- le développement et l'animation des écosystèmes ENR (énergies renouvelables) tels que le solaire, l'hydrogène, le bois, le biogaz
- le financement des projets (fonds de concours, certificats d'économie d'énergie).

## FAITS MARQUANTS 2021

- création du service Énergie-climat
- adoption du schéma directeur des réseaux de chaleur
- engagement de l'extension du réseau de chaleur Syner'gie sur et autour de l'avenue Bollée jusqu'au centre-ville du Mans
- fonds de concours « transition énergétique » en faveur des communes membres de la communauté urbaine : depuis 2019, 26 projets ont été accompagnés par Le Mans Métropole pour un montant total d'aide de 4,6 M€.

## 2 agents

**Production de l'Unité de valorisation des déchets :**

**200 000**  
MWh en chaleur

**48 500**  
MWh en électricité

**900 000**  
tonnes équivalent CO<sub>2</sub>  
**Part des énergies renouvelables et de récupération : 10% dont**

**39%** valorisation des déchets

**24%** biocarburants

**21%** pompe à chaleur

**13%** bois énergie

**3%** solaire photovoltaïque

25

## → PERSPECTIVES 2022

- Structuration du service : précision de ses missions et de ses moyens humains
- décision d'engagement d'un réseau de chaleur Le Mans nord - Coullaines
- définition des projets de distribution et de production d'hydrogène et engagement de ces projets
- mise en œuvre du projet « Méga Pole » porté par Le Mans Métropole qui vise notamment à réduire la consommation d'énergie du territoire et augmenter le volume des énergies renouvelables produites localement.



# Direction Développement → SERVICE URBANISME - QUALITÉ ARCHITECTURALE



## OBJECTIFS ET MISSIONS

La Métropole s'engage dans une stratégie de développement urbain équilibré et de promotion de la qualité urbaine et architecturale.

Dans ce cadre, le service Urbanisme Qualité architecturale a pour rôle de :

- planifier (Plan local d'urbanisme communautaire, études thématiques ou sectorielles) ;
- concevoir en portant des études pré-opérationnelles ou des études opérationnelles ;
- accompagner par la mise en œuvre d'un urbanisme de projet concerté
- mettre en œuvre le projet de développement territorial dans les domaines portés par le service à savoir :
  - › la mise à jour des documents de planification
  - › l'action foncière et immobilière
  - › la prise en charge des instructions
  - › les relations aux usagers et aux communes
  - › la communication et la valorisation autour de l'urbanisme.

26

----

## FAITS MARQUANTS 2021

- engagement de la 1<sup>ère</sup> modification du Plan local d'urbanisme intercommunal
- Projet partenarial d'aménagement pour la reconversion de l'ancien site militaire ETAMAT du Mans : désignation des équipes en charge des études urbaines, séminaire d'immersion pour préciser le diagnostic et identifier les enjeux d'aménagement
- finalisation des études urbaines pour l'aménagement du centre bourg de Fay avec la création d'environ 20 logements denses
- engagement des études de plan guide sur le centre-bourg de La Milesse
- accompagnement de projets : Ilot Sydney, bureaux et Maison des internes...
- mise en œuvre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme et DIA (déclaration d'intention d'aliéner)
- réouverture de la Fabrique, rêves de ville. Expositions : « FIBRA, bâtir en fibres végétales » d'Amaco et « Géopoétique des terres et des champs »
  - 10 classes « patrimoine », 6 ateliers ALSH.

**45** agents

**2 855**

**dossiers d'autorisation  
d'occupation des sols  
traités**

**6 803** certificats  
d'urbanisme délivrés

**269** visites de  
commission de sécurité  
sur la Ville du Mans

**201** déclarations  
préalables de publicité

**265** déclarations  
préalables d'enseigne

**498** autorisations  
de travaux

**3 486** DIA

**2 500**  
visiteurs à la Fabrique

## → PERSPECTIVES 2022

- Approbation de la 1<sup>ère</sup> modification du Plan local d'urbanisme intercommunal
- poursuite du projet partenarial d'aménagement pour la reconversion de l'ancien site militaire ETAMAT du Mans
- étude urbaine sur le quartier des Perrières d'Allonnes
- acquisitions pour la mise en œuvre des projets d'équipements publics (Conservatoire, MSA...) et de la politique Santé (Maison de santé pluridisciplinaire Saffray - rue d'Isaac au Mans)

# Direction Développement → SERVICE HABITAT - LOGEMENT



## OBJECTIFS ET MISSIONS

La politique métropolitaine en faveur de l'habitat et du logement repose sur la volonté de proposer une offre de logements adaptée aux besoins des habitants, favorisant cohésion sociale, transition énergétique et attractivité du territoire.

L'action du service Habitat- Logement se structure autour de cinq axes :

- l'accueil du public, l'enregistrement et le suivi des demandes de logement social et le pilotage de la politique d'attribution des logements sociaux
- l'élaboration, le pilotage de la mise en œuvre et le suivi du Programme local de l'habitat et sa mise en cohérence avec les autres politiques publiques (Scot, PLUi, politique de la Ville, développement durable, action sociale de la Ville du Mans) ainsi que l'animation du réseau d'acteurs
- la gestion des actions et des aides propres et déléguées en direction du parc public et du parc privé
- l'accession aidée à la propriété.
- l'expertise habitat et la représentation dans les instances dédiées.

## FAITS MARQUANTS 2021

- Lancement des Assises de l'isolation
- achèvement de la tranche ferme du Programme habitat qualité, en faveur de l'amélioration des logements privés et lancement de l'étude du déploiement d'une Plateforme territoriale de rénovation énergétique à l'échelle du Pays du Mans
- démarrage d'une étude sur l'accession à la propriété afin de maintenir ou capter de nouveaux habitants sur Le Mans Métropole
- achèvement de la convention de délégation des aides à la pierre de l'État et de l'Agence nationale de l'habitat - Anah (2014-2021) et négociation de son renouvellement pour 6 ans avec reprise de l'instruction des aides
- démarrage des réflexions sur la cotation de la demande locative sociale et la gestion en flux suite à la loi ÉLAN (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) de 2018.

**26 286**  
logements locatifs  
sociaux

**7** bailleurs sociaux

**20** agents

**714** demandes  
de logement social  
traitées

27

**292** nouveaux  
logements sociaux  
livrés dont 106 très  
sociaux

**1 444** logements  
sociaux réhabilités

**210** dossiers  
financés dans le parc  
privé

**13** logements vendus  
en accession



## → PERSPECTIVES 2022

- Poursuite de la structuration des indicateurs en vue du bilan à mi-parcours qui sera réalisé en 2023 dans le cadre du 3<sup>e</sup> PLH (2019-2025)
- préparation de la relance du Programme Habitat Qualité en 2023
- accompagnement du déploiement de la plateforme territoriale SURE (Service Unique pour la Rénovation Énergétique) portée par le Pays du Mans
- déroulement de l'étude sur l'accession à la propriété

210

# Direction Développement → SERVICE AMÉNAGEMENT URBAIN



## OBJECTIFS ET MISSIONS

L'action du service Aménagement urbain traduit, sur le terrain, la volonté politique d'offrir un cadre de vie de qualité et de renforcer l'attractivité du territoire.

Ses missions sont :

- la mise en œuvre des projets d'aménagement de l'espace public (en qualité de maître d'œuvre ou de maître d'ouvrage)
- le pilotage des opérations d'aménagement, réalisées sous forme de Zones d'aménagement concerté ou de lotissements (en régie ou confiées à des aménageurs)
- la gestion des fonds de plans topographiques.

28

----

## FAITS MARQUANTS 2021

Poursuite des travaux d'aménagement de l'avenue Nationale à Arnage et de sécurisation des cheminements piétons rue de Nettleham à Mulsanne.

Démarrage des travaux du secteur Voltaire Cordelet au Mans et de la rue de l'Église à Saint-Saturnin.

Réalisation des aménagements suivants :

- amélioration de l'aire piétonne du quartier Saint-Nicolas au Mans (rues Bolton, de la Juiverie et des Ponts Neufs)
- sécurisation des continuités piétonnes aux abords de la nouvelle crèche rue de Belgique au Mans
- mise en valeur de l'entrée de bourg, apaisement de la circulation et mise en place de continuités piétonnes du secteur rue de la Croix-Sainte-Apolline à Saint-Georges-du-Bois
- amélioration des déplacements piétons et cycles de la rue de la Bruyère à Trangé.

**42** agents

**11 680 000 €**  
de travaux  
d'aménagement  
de l'espace public

**58** zones d'activités  
gérées



## → PERSPECTIVES 2022

Fin des travaux avenue Nationale à Arnage, avenue de Nettleham à Mulsanne, et rue de l'Église à Saint-Saturnin.

Poursuite des aménagements suivants :

- rééquilibrage du partage de l'espace public entre les différents usages, apaisement

de la circulation, et végétalisation du secteur Voltaire/Cordelet au Mans (places de la Chasse-Royale et Georges-Bouttié) ;

- amélioration de l'aire piétonne du quartier Saint-Nicolas au Mans (rues Blondeau, Marchande et place de la Sirène).

# Direction Développement

## → SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INNOVATION



### OBJECTIFS ET MISSIONS

Le Mans Métropole a la volonté de développer une nouvelle stratégie d'attractivité économique basée sur des projets, des innovations et le soutien aux filières clés. Pour atteindre ces objectifs, l'année 2021 a vu la création du service Développement économique et Innovation auquel est rattachée la mission Commerce.

Le service a pour mission de coordonner les actions de développement et d'attractivité dans une logique de continuité sur toute la chaîne de valeur :

- Formation
- Recherche
- Innovation
- Développement économique
- Emplois.

Un laboratoire d'innovation territorial visant à stimuler les initiatives locales en faveur de la neutralité carbone sera créé.

### FAITS MARQUANTS 2021

- Reconversion d'Actisud (études de dépollution et d'aménagement...) et recensement des friches commerciales, afin de favoriser un développement économique dynamique, innovant et raisonné limitant la consommation de terres agricoles et favorisant la densification
- le réseau national des technopoles RETIS a réattribué son label à Le Mans Innovation pour ses missions d'accompagnement et de promotion de l'innovation
- mise en œuvre d'une série de mesures de soutien direct aux commerçants et aux TPE durant la crise sanitaire
- accompagnement au développement d'outils visant à dynamiser le commerce local et notamment le commerce du centre-ville du Mans : Foncière de redynamisation commerciale et Office de commerce et d'artisanat en lien avec la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre des métiers de l'artisanat.

# 14283

entreprises sur le territoire dont

## 400

en tertiaire et

## 13 000

en industrie

## 4

 agents

29

## 12

 pépinières d'entreprises soit 300 emplois

## 4

 projets de construction de pépinières d'entreprises

## 14

 entreprises bénéficiaires du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise depuis sa création en 2018, dont 2 en 2021

### → PERSPECTIVES 2022

- Lancement d'un schéma directeur Développement économique, Commerce, Enseignement supérieur, Innovation et Emplois dont l'objectif prioritaire est de structurer les filières stratégiques et d'accompagner les entreprises et emplois locaux
- livraison du Technocampus Acoustique et Matière
- début des travaux de construction de la pépinière artisanale de La Milesse

# Direction Développement

## → SERVICE VOIRIE, CIRCULATION ET ÉCLAIRAGE PUBLIC



### OBJECTIFS ET MISSIONS

Les missions du service Voirie, Circulation, Éclairage public sont la gestion et la maintenance de l'espace public, et recouvrent plus particulièrement :

- l'entretien et l'amélioration du patrimoine routier et de ses équipements connexes (signalisation, éclairage, feux tricolores, bornes d'accès et de marchés, mobilier urbain..)
- la conservation des ouvrages d'art
- la sécurisation de la circulation sur le domaine public
- la délivrance des permissions de voirie (échafaudage, chantier, terrasse...).

30

----



### FAITS MARQUANTS 2021

- Réfection du revêtement de la rocade Boulevard du Général-Patton (2,4 Km entre avenue Rubillard et rue de Sablé) et modification de la bretelle de sortie vers l'avenue Heuzé pour créer un accès au Centre horticole du Mans
- contrôle mécanique des candélabres de la rocade entre le carrefour de la Pointe et l'avenue Bollée du Mans et remplacement des anciennes lanternes par une technologie d'éclairage à leds
- approbation communautaire du programme de réalisation de la passerelle piétons/2 roues de La Madeleine entre Le Mans et Saint-Pavace en direction de Coulaines pour une enveloppe financière prévisionnelle de 6,165 M€ TTC
- prolongement d'une piste cyclable au niveau du nouvel aménagement du giratoire de l'Océane permettant de relier Saint-Saturnin avec le Boulevard Nature.

# 172

agents

# 36 991

 luminaires dont

# 14 915

 en Led, soit une économie de

# 3,5

 GWh par rapport à 2019

# 904

 km de réseaux d'éclairage public

# 1 350

 km de voirie entretenus

# 698

 documents d'urbanisme traités au titre du service

### → PERSPECTIVES 2022

- Recrutement d'un assistant à Maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du marché de mobilier urbain, le lancement du schéma directeur de la voirie et de l'éclairage public et le lancement du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)
- désignation de l'équipe de Maîtrise d'œuvre pour la Passerelle Madeleine (mandat Cénovia Cités)
- suppression de l'éclairage public sur la rocade du Mans entre Béner et Allonnes, côté nord, dans le cadre du projet Méga Pole, destiné à accompagner la transition écologique.

# Direction Développement

## → SERVICE MOBILITÉS - TRANSPORTS



### OBJECTIFS ET MISSIONS

La question liée à la mobilité urbaine, aux transports publics et aux déplacements urbains est primordiale pour le territoire.

L'enjeu se situe notamment dans le développement des déplacements alternatifs et d'une mobilité plus durable.

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, Le Mans Métropole, et plus particulièrement le service Mobilités - Transports, assure le suivi des délégations de service public pour le transport et la mobilité (contrat confié à la Setram) et le stationnement (contrat confié à Cenovia).

Le service met également en œuvre les projets relatifs à la mobilité tels que :

- la réalisation de 3 Chronolignes
- le développement d'un réseau cyclable structurant : Chronovélo
- l'agrandissement de la capacité du réseau tramway
- l'acquisition de bus à hydrogène.

### FAITS MARQUANTS 2021

- Expérimentation d'une navette électrique gratuite en centre-ville du Mans
- simplification de la grille tarifaire de l'ensemble du réseau avec notamment la fusion des abonnements « scolaires » et « étudiants » ayant pour conséquence une diminution de 22 % du prix de l'abonnement annuel pour les étudiants
- chronolignes : approbation des études préliminaires et début des études d'avant-projet
- chronovélo : début du mandat de maîtrise d'ouvrage et des études préliminaires
- développement du service de location de vélos et harmonisation à la baisse des tarifs des consignes vélos
- agrandissement de la capacité du tramway : préparation et lancement du recrutement d'un mandataire
- halte ferroviaire (maîtrise d'œuvre SNCF, participation de Le Mans Métropole) : fin des études de projet et début des travaux en septembre 2021.

**6** agents

**22 296 617**  
voyages sur le réseau Setram

**7 761 562**  
km parcourus

**2 753**  
vélos loués

**1 649 409** entrées  
de véhicules dans les parkings Cenovia

31

### → PERSPECTIVES 2022

- Chronolignes : finalisation des études avant projet et début de la phase projet
- chronovélo : concertation préalable et finalisation des études préliminaires pour l'été
- allongement des rames du tramway : désignation du mandataire, démarrage des études et recrutement de la maîtrise d'œuvre
- mise en œuvre de la rénovation du SAEIV (système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs) sur l'ensemble du matériel roulant de la SETRAM, installation des nouveaux écrans TFT dans les 1<sup>ères</sup> rames de tramway
- expérimentation du service Setram Access PMR les vendredis et samedis soirs
- rénovation du dépôt bus Piffault : fin de l'avant-projet définitif, constitution du DCE travaux





## Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine

32

Les missions de la Direction Gestion durable, Services urbain et Patrimoine portent essentiellement sur la gestion de services techniques supports et opérationnels de la Ville du Mans et de Le Mans Métropole.

Elles concernent principalement l'amélioration du cadre de vie des habitants avec la gestion des sites paysagers et naturels comme l'Arche de la Nature, la construction, l'entretien des bâtiments de la Ville du Mans et, à l'échelle de Le Mans Métropole, l'offre de services publics de première nécessité et du quotidien comme l'eau potable, le traitement des eaux usées, ainsi que la collecte, le traitement des ordures ménagères et le nettoyage de l'espace public.

Les équipements touristiques communautaires sont également gérés par la Direction (port du Mans, camping d'Yvré-l'Évêque, Gémerie) tout comme la gestion des risques majeurs, la prévention des inondations, et le Plan alimentaire territorial.

Ces actions sont rendues possibles grâce aux services supports comme le service Moyens partagés qui organise le gardiennage des bâtiments et la fourniture des vêtements de travail, et le service Entretien et hygiène des locaux.

- 2 chargés de missions : Développement durable, Gestion des risques majeurs et Plan alimentaire territorial ;

- 1 cellule Proximité Relation à la Population ;

- 7 services : Arche de la Nature, Architecture et Régies techniques, Eau et Assainissement, Propreté, Entretien et hygiène des locaux, Moyens partagés et Nature en ville.

### FAITS MARQUANTS 2021

L'année 2021 a été une année de transition entre la direction de l'Environnement et son périmètre historique, et la direction Gestion durable, Services urbains, Patrimoine qui s'est enrichie de la Propreté et du service Eau et Assainissement.

### → PERSPECTIVES 2022

Afin d'être plus lisible et en adéquation avec les services qui la composent, l'ex Direction de l'Environnement a été rebaptisée Direction Gestion Durable, Services Urbains, Patrimoine en janvier 2022. Le nouveau Directeur Général Adjoint, qui a pris ses fonctions en mai 2022, pilote l'activité des services de la Direction, à laquelle a été rattachée la cellule de proximité. Une chargée de mission en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan Alimentaire Territorial a été recrutée afin de mener à bien notamment les actions liées à la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation dans les territoires. 2022 sera la 1<sup>ère</sup> année de plein exercice de la direction. De nombreux recrutements ont eu lieu ou sont en cours : Directeur du service Eau et Assainissement, Directeur du service Entretien - Hygiène des locaux, Directeur du service Nature en ville, et nécessitent un temps d'acculturation commun afin d'être totalement opérationnels.

# Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine

## → MISSIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE - RISQUES MAJEURS ET PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL



### OBJECTIFS ET MISSIONS

Rattachées à la direction gestion durable, services urbains et patrimoine, les deux missions développement durable - Risques majeurs et Plan alimentaire territoriale (PAT) interviennent dans les domaines suivants :

- la mise en œuvre du Plan Alimentaire Territorial de Le Mans Métropole pour une agriculture et une alimentation plus durables sur le territoire
- la prévention des risques majeurs (Plan Communal de sauvegarde, dont le plan de secours en cas d'inondation)
- la prévention et la sécurité (astreinte générale, Immeubles menaçant ruine, catastrophes naturelles)
- l'environnement (qualité de l'air, bruit, installations classées)
- la réalisation d'un rapport

sur la situation en matière de développement durable

- l'organisation de la distribution publique de gaz et d'électricité
- la commande publique (plan de charge des marchés publics, acquisition de matériels techniques).

- prévention - sécurité : demande de recours auprès du Ministre de l'intérieur concernant l'épisode de sécheresse de l'été 2020, adhésion à l'association des Communes sarthoises maisons fissurées
- environnement : réalisation d'une carte de bruit d'agglomération.

### FAITS MARQUANTS 2021

- labellisation du Plan alimentaire territorial par le Ministère de l'Agriculture, élaboration d'un nouveau projet autour de quatre grands enjeux, mise en place de partenariats, et recrutement d'une chargée de mission
- risques majeurs : mise à jour du Plan communal de sauvegarde et du Plan de secours inondations
- restructuration du rapport sur la situation de la Ville du Mans et de Le Mans Métropole en matière de développement durable

33

----



### → PERSPECTIVES 2022

- Agriculture et alimentation : mise en œuvre du Plan Alimentaire Territorial.
- risques majeurs : mise en place d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la gestion des risques et à la continuité des activités des collectivités.
- Environnement :
  - › dépôt d'une candidature Territoire engagé pour la Nature
  - › élaboration d'un plan de prévention du bruit et mise à jour de la carte de bruit
- › qualité de l'air : création d'un pollinarium sentinelle, expérimentation de capteurs de pollen et mise en place de nez pour caractériser les odeurs sur le site de la Chauvinière

# Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE NATURE EN VILLE



## OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service Nature en Ville assure l'entretien des espaces verts et des abords de certains équipements : immobiliers d'entreprises, déchetteries, abords de voirie, bassins de rétention et écoles communautaires.

Il assure également la gestion de ces équipements de tourisme et de loisirs :

- base de loisirs de la Gémerie : coordination, entretien du plan d'eau
- camping du Pont romain et port du Mans : suivi des contrats de délégation de service public, maîtrise d'ouvrage des travaux
- boulevard Nature : pilotage des dossiers de déclaration d'utilité publique (DUP), maîtrise d'ouvrage des travaux, maîtrise d'œuvre

Dans le cadre de sa compétence de Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), la métropole poursuit son engagement en participant activement aux instances de gestions compétentes à l'échelle des bassins versants cohérents et en menant des actions sur les ouvrages dont elle a la gestion.

Pour mener à bien les obligations et les

ambitions de la collectivité en matière de GEMAPI, le service nature en ville a pour missions :

- le pilotage des études, l'entretien des systèmes d'endiguement et des barrages sur la partie non domaniale
- le suivi des actions des syndicats mixtes à l'échelle des bassins versants, les travaux en berges.

## FAITS MARQUANTS 2021

- Début de la mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la continuité écologique et l'optimisation de la production hydroélectrique du barrage de l'Épau
- réalisation des études de faisabilité du devenir des barrages sur l'Huisne dans la traversée du Mans
- lancement, par mandat, des études de faisabilité pour la création d'une halte fluviale sur le secteur des Lavandières au Mans
- conduite des études environnementales préalables à la DUP du Boulevard Nature
- requalification de la cour de l'école élémentaire Épau.

**52** km bd  
nature réalisés sur  
les 72 km prévus

**188** agents

**1390** m<sup>2</sup> de  
surface végétalisée  
supplémentaire

**28** parcs et jardins  
**65** ha  
**20 000** arbres

**40** tonnes de  
plantes aquatiques  
faucardées au plan  
d'eau de la Gémerie  
d'Arnage

34

----

## → PERSPECTIVES 2022

- Rénovation de l'aire de jeux centrale à l'Arche de la Nature
- rénovation des abords de l'école Gérard-Philippe (clôtures et sécurisation du site)
- conduite des études de faisabilité pour la création d'une halte fluviale sur le secteur des Lavandières au Mans
- maîtrise d'œuvre pour le réaménagement et l'extension du camping communautaire du Pont Romain d'Yvré - l'Évêque
- assistance à maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement du site de la Gémerie à Arnage
- poursuite de la mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du barrage de l'Épau
- finalisation et dépôt du dossier de DUP du Boulevard Nature.

# Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE ARCHE DE LA NATURE



## OBJECTIFS ET MISSIONS

Située aux portes du Mans, l'Arche de la Nature offre aux visiteurs un vaste espace naturel de 500 ha associant détente et esprit de découverte de la nature avec ses trois Maisons (Maison de l'Eau, Maison de la Forêt et Maison de la Prairie) et ses grandes fêtes populaires thématiques.

La gestion du domaine par le service Arche de la Nature s'articule autour de trois grandes vocations :

- l'accueil du grand public (nature, loisirs, culture du terroir, art, sport...) et sa sensibilisation à l'environnement : une fréquentation estimée à plus de 500 000 visiteurs/an (entre 60 et 70 000 sur les 9 après-midi événementiels) - un site connu et reconnu
- l'éducation à l'environnement des enfants (de la crèche au lycée et pour les structures d'accueil spécialisé).
- la préservation des écosystèmes (forêt, bocage/haies, mares et zones humides, ripisylve) composant le domaine.

## FAITS MARQUANTS 2021

Hors confinement de mars 2020, l'Arche de la Nature n'a jamais cessé de recevoir le public, y compris scolaire, en adaptant en permanence les conditions d'accueil. Évidemment, les restrictions liées à la situation sanitaire ont beaucoup pesé sur la fréquentation.

Pour le grand public, le service a œuvré afin de multiplier les propositions en petites jauges, en extérieur, ou en autonomie, comme les chasses au trésor, un escape game, des séances de maniabilité avec les ânes, cinq expositions photos, deux nouvelles œuvres métalliques, des animations pour Halloween et Noël.

La maison des abeilles a été entièrement rénovée (bâtiment, nouvelle ruche vitrée, supports pédagogiques).

En partenariat avec les services Médiathèques et Éducation, un parcours ludique « Jean de La Fontaine » a été créé.

**41** agents

**8 000** enfants  
accueillis en animation

**12 000**  
visiteurs sur les 3 fêtes  
organisées

**3 000**  
participants aux  
chasses au trésor  
ou aux émojis

**6 600** abonnés  
à la page Facebook (en  
constante progression)

35

## → PERSPECTIVES 2022

- nouvelle signalétique directionnelle et informative : 208 mobiliers bois ou métal. Meilleure visibilité, ancrage de l'identité du site et modernisation
- remplacement d'un des trois grands jeux des plaines de la Maison de la Forêt. L'Arbre des sages succédera au Bateau de pirates.
- extension du tri sélectif des déchets à d'autres points forts de fréquentation du domaine : Maisons de l'Eau et de la Forêt, espaces de pique-nique, étang de pêche, zone de barbecue, parkings.



# Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE PROPRETÉ



## OBJECTIFS ET MISSIONS

La gestion des déchets ménagers et de la propreté urbaine permet d'améliorer le cadre de vie au quotidien. Elle vise à offrir aux habitants des prestations de qualité dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers, de valoriser le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergétique.

36

La collectivité assure en régie :

- la collecte des déchets ménagers
- la gestion des déchetteries et des points d'apport volontaire aériens ou enterrés pour les ordures ménagères, les emballages et les déchets verts

- le nettoyage du domaine public

L'activité de traitement des déchets se traduit par le suivi :

- des marchés publics et des conventions signées avec les éco-organismes
- des deux délégations de service public, l'une pour l'Unité de valorisation énergétique des déchets et l'autre pour la plateforme compostage déchets verts.

## FAITS MARQUANTS 2021

- l'étude d'optimisation de la collecte des déchets a continué en 2021 et devra prendre en compte les nouvelles obligations réglementaires (biodéchets)
- décision de construction d'une nouvelle déchetterie / recyclerie au Mans en remplacement de celle de La Chauvinière avec recours à un assistant à maîtrise d'ouvrage, notamment pour l'établissement du programme et la détermination de l'enveloppe financière.



# 393

agents

**256** kg/an/  
habitant d'Ordures  
Ménagères Résiduelles

**55** kg/an/habitant  
d'emballages/papiers

**30** kg/an/habitant  
de verre

**35** kg/an/habitant  
de déchets verts (hors  
déchetterie)

**7** déchetteries :  
**105** kg/an/habitant,  
**456 013** passagers

Plus de  
**3 500** foyers  
bénéficient de  
l'électricité produite  
par l'Uved

Plus de  
**18 000**  
logements alimentés  
par la chaleur produite  
par l'Uved

## → PERSPECTIVES 2022

- |   |  |   |
|---|--|---|
| - Mise en place d'une collecte hippomobile hebdomadaire pour les habitants de la Cité Plantagenêt du Mans (emballages / papiers)                    | d'optimisation de la collecte des déchets  | valorisation énergétique des déchets (UVED)   |
| - définition des nouveaux circuits de collecte en porte-à-porte et acquisition d'un système de guidage pour les chauffeurs dans le cadre de l'étude | - poursuite du programme de conteneurs enterrés dans les quartiers prioritaires, en commençant par Coulaines et le quartier Banjan au Mans | - réflexion autour de la politique de réduction des déchets - lancement d'un marché sur le tri à la source des biodéchets |
|   | - réflexion autour des capacités de l'Unité de   | - poursuite des études sur la construction d'une nouvelle déchetterie   |

# Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT



## OBJECTIFS ET MISSIONS

- Assurer la production et la distribution d'une eau potable de qualité, collecter les eaux usées et pluviales produites par les abonnés sur l'ensemble du territoire, les épurer avant de les rejeter dans le milieu naturel.
- Assurer en régie :
  - › le pompage, le traitement, la production, la distribution et la facturation de l'eau potable
  - › la collecte, le traitement, l'épuration et la facturation de l'assainissement collectif et non collectif
  - › les investissements requis ainsi que leur maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre
  - › la gestion et l'exploitation des infrastructures et les relations avec les usagers.

## FAITS MARQUANTS 2021

- Inauguration de l'unité de méthanisation de la station d'épuration de la Chauvinière le 29 novembre 2021 avec la production de biométhane, depuis le 16 juin 2021
- poursuite de la modernisation de la filière de décantation primaire de l'unité de production d'eau potable de l'Épau (construction des bâtiments dédiés au pompage de l'eau brute, pour le traitement de la matière organique, des micropolluants, le stockage des réactifs et pour le traitement des boues).
- installation de pompage d'eau brute dans la réserve en cas de pollution, et réalisation d'un nouveau système de pompage pour alimenter l'unité de production d'eau potable
- démolition de la Station d'épuration des Étangs avec le désamiantage du site, la dépose des équipements sur l'ensemble des ouvrages abandonnés et la démolition et l'évacuation des gravats des ouvrages et leurs canalisations.

**238** agents

**120 457**  
abonnés

**12 167 623**  
m<sup>3</sup> d'eau produite

**15 674 939**  
m<sup>3</sup> d'effluents traités

**223 132**  
factures éditées

**1,773 €** le m<sup>3</sup>  
avec assainissement

**1 362** km  
de réseau eau potable

**120 377**  
compteurs dont 41 244  
en télérelève

37

----



## → PERSPECTIVES 2022

- Poursuite des travaux sur l'unité de production d'eau potable de l'Épau (système de ventilation, de climatisation, de chauffage et de mise en sécurité du site)
- études relatives à la création d'une réserve d'eau naturelle avec la réalisation d'un ouvrage de prise d'eau sur l'Huisne pour alimenter la réserve par un canal, et d'un ouvrage de sortie
- nouvelle station d'épuration de Trangé avec un assistant à maîtrise d'ouvrage désigné en 2021.

# Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE MOYENS PARTAGÉS



## OBJECTIFS ET MISSIONS

Acheteur et manager d'équipes, le service Moyens Partagés organise les modalités du partage des moyens communs entre les services.

Il gère :

- l'économat : achat et gestion des fournitures de bureau, consommables informatiques, documentation, abonnements presse
- l'achat et le suivi du mobilier de bureau, scolaire et spécifique
- l'achat de l'habillement, des équipements de protection individuelle (EPI) et lavage du linge
- le pilotage de l'imprimerie communautaire
- l'organisation du gardiennage des locaux
- la surveillance, les ouvertures et fermetures des parcs et jardins
- les pools de véhicules et leur stationnement
- l'organisation logistique des élections.

## FAITS MARQUANTS 2021

- Restructuration et déménagement du pôle Habillement/EPI vers le site de la Chauvinière
- mise en place d'un marché pour le lavage et la gestion du linge
- fermeture de l'atelier Offset de l'imprimerie
- montant record des recettes des ventes de matériels réformés : 223 000 €
- élaboration de la convention de renouvellement des distributeurs de boissons
- hausse des prix des matières premières et délais de livraison allongés
- organisation logistique des élections départementales et régionales.

**72** agents

**2 000** agents  
équipés de tenues de  
travail

**3 421** paires de  
chaussures de sécurité  
distribuées

38

----

## → PERSPECTIVES 2022

- renouvellement du marché des tenues de représentation
- création d'une équipe de surveillants de parcs dédiée aux ouvertures et à la surveillance matinale
- réorganisation de l'imprimerie suite à la fermeture de l'atelier Offset
- élections présidentielles et législatives.

## Ventes de matériels réformés Ville et Métropole

**199** acheteurs se sont répartis 815 articles en enchérissant 2 922 fois sur 10 ventes

**75 %** des acquéreurs sont des particuliers

## En Le Mans Métropole :

**4** ventes

**63** articles

**95 589 €**  
de recettes

# Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE ARCHITECTURE ET RÉGIES TECHNIQUES



## OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service Architecture et Régies techniques assure :

- la logistique des manifestations culturelles, sportives et de l'événementiel
- l'acquisition, l'entretien et le renouvellement du parc roulant (poids lourds, véhicules, bennes à ordures ménagères...)
- la gestion technique des bâtiments municipaux et communautaires : entretien préventif et curatif, maintenance périodique, sécurité des établissements recevant du public, adaptations pour les personnes à mobilité réduite, rénovations selon un schéma directeur du patrimoine bâti
- la gestion des fluides dans une optique de performance énergétique du bâti et de déploiement des énergies renouvelables
- les études de maître d'œuvre, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la conduite d'opérations pour les projets de construction, d'extension ou de rénovation d'équipements
- la passation et le suivi des marchés publics, la préparation et l'exécution des budgets.

## FAITS MARQUANTS 2021

- Rénovations :
  - › parking de la médiathèque Louis-Aragon
  - › école maternelle Henry-Wallon
- poursuite de la mise en accessibilité des établissements recevant du public
- acteur du réseau régional hydrogène, essai de bennes à ordures ménagères à hydrogène.

**247**  
agents

**400** opérations  
annuelles d'entretien  
des bâtiments

**51** autorisations  
d'urbanisme déposées

**755** bâtiments  
communaux  
et communautaires  
entretenus

**1 042**  
interventions  
logistiques

**850** véhicules  
gérés et

**7 000**  
interventions  
des véhicules du  
service sur l'année

39

----

## → PERSPECTIVES 2022

- Travaux :
  - › maison de santé pluridisciplinaire, quartiers ouest
  - › restructuration du site bus de la SETRAM
- Études
  - › rénovation et extension du Palais des Congrès et de la Culture (désignation maîtrise d'œuvre)
  - › groupement d'achats avec Angers et Dijon pour l'acquisition de bennes à ordures ménagères à hydrogène (BOM H2)



# Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → CELLULE DE PROXIMITÉ



## OBJECTIFS ET MISSIONS

La Cellule de proximité-Relation à la population créée en octobre 2001 centralise via le logiciel E-deal les demandes d'interventions techniques sur le domaine public de la métropole (trou sur la chaussée, marquage au sol, lampadaire en panne, problème de propreté...) provenant des habitants, des élus, des mairies membres de Le Mans Métropole, des conseils de quartier, des associations...

40

----

La cellule, composée de six agents, est joignable par téléphone, mail, courrier, application Le Mans en poche, sur place à l'immeuble Condorcet.

Après analyse, les demandes sont adressées aux services compétents (Voirie, Propreté, Nature en ville, Éclairage public...) pour suite à donner.

La cellule a également pour mission de conseiller ou de réorienter les demandeurs vers d'autres partenaires (bailleurs, autres collectivités et concessionnaires...).

## FAITS MARQUANTS 2021

- Continuité de l'activité du service pendant la période Covid avec réorganisation de la distribution des bureaux et des plages horaires afin d'assurer le travail en présentiel des agents
- mise en place d'une collaboration plus étroite avec les services les plus impactés par les demandes en vue d'une meilleure réactivité et d'un meilleur suivi
- plus grande communication vers les usagers afin de faire connaître l'application Le Mans en poche.

**5** agents

Environ

**9 300**  
demandes traitées

Origine principale des demandes

**3730**  
par téléphone

**2150** par mail

**1000**  
par l'application

**1600**  
provenant  
des communes  
membres

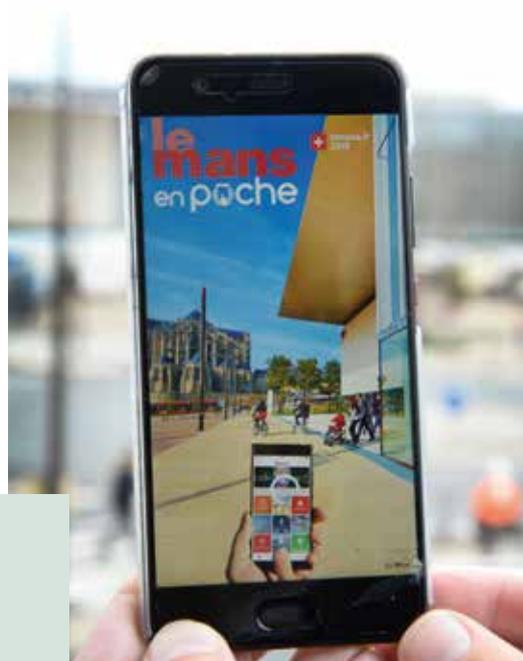
Services les plus concernés :

**50%** Voirie  
Circulation Éclairage  
public

**11%** Propreté

**11%** Nature en ville

**6%** Eau



## → PERSPECTIVES 2022

Réflexion pour l'optimisation ou le remplacement du logiciel E-deal.

# Direction Gestion durable, Services urbains et Patrimoine → SERVICE ENTRETIEN ET HYGIÈNE DES LOCAUX



## OBJECTIFS ET MISSIONS

La pandémie de covid-19 a plus que jamais montré l'importance de l'entretien et de l'hygiène des locaux pour permettre d'optimiser la protection et la sécurité de tous.

Le service Entretien et hygiène des locaux assure (en régie ou en externalisation) le ménage des locaux mis à disposition des services municipaux et communautaires, des bâtiments scolaires (primaires et élémentaires) et des bâtiments ouverts au public.

## FAITS MARQUANTS 2021

Les contraintes sanitaires de désinfection des bâtiments liées à la covid-19 ont exigé implication et adaptabilité de la collectivité et des agents, notamment par :

- la mise en place d'une 2<sup>e</sup> désinfection des points de contact dans les bâtiments scolaires
- une hausse des budgets liée aux exigences des protocoles sanitaires imposés par les directives nationales
- la mise à disposition le samedi et en journée de personnel d'entretien dans deux médiathèques afin d'assurer la continuité du protocole sanitaire.

**220** agents

**143 000 m<sup>2</sup>**  
de bâtiments à entretenir

**155 900 m<sup>2</sup>**  
de cours d'école et terrains  
sportifs à nettoyer

41



## → PERSPECTIVES 2022

- Maintien du mode de gestion du ménage lié au protocole sanitaire dans les bâtiments scolaires jusqu'au 7 juillet 2022
- mise en place du système qualité
- poursuite de l'utilisation renforcée de produits d'entretien « écolabels »
- reprise en régie de l'entretien de quatre sanitaires publics.



## Direction Solidarités et Santé

42

La direction des Solidarités et de la Santé coordonne l'action de quatre services municipaux (Population, Sécurité et Prévention de la délinquance, Santé, Vie des quartiers et mission Handicap) et de deux services communautaires (Insertion et Politique de la Ville) mais également du Centre communal d'action sociale de la Ville du Mans, afin de mettre en œuvre les politiques d'accompagnement social vers l'emploi ainsi que les politiques d'exercice de la citoyenneté, d'animation sociale et de développement des quartiers, de prévention, de soutien à la démographie médicale, de sécurité et de soutien aux personnes en situation de handicap.

### FAITS MARQUANTS 2021

En 2021, la direction des Solidarités et de la Santé, intègre le nouveau directeur du service Sécurité – Prévention de la délinquance et le nouveau directeur général du CCAS de la Ville du Mans.

Si dans le domaine de la santé l'année restera marquée par la gestion de deux centres de vaccination contre la covid-2019, elle le sera aussi par deux délibérations, municipale et communautaire, définissant les politiques de nos collectivités en matière de soutien à la démographie médicale.

Des locaux ont été trouvés pour la première Maison de santé pluridisciplinaire mancelle et leur aménagement lancé.

Dans le cadre de l'ANRU, un abondement de 3,9 M€ a été obtenu pour nos quartiers prioritaires, pour lesquels une labellisation supplémentaire « Cité éducative » a été obtenue et une « Cité de l'emploi » créée.

La rénovation du Foyer Noguès par Le Mans Métropole Habitat a donné lieu à un montage assez complexe permettant de préparer l'ouverture au printemps 2022 d'un foyer rénové géré par l'association TARMAC pour le compte de la Ville et du Village des possibles, lieu d'accueil géré par un groupement associatif.

### → PERSPECTIVES 2022

- Mise en place d'un Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, ainsi qu'un Conseil local de santé mentale.
- Développement des actions de soutien à la démographie médicale.

# Direction Solidarités et Santé → SERVICE INSERTION



## OBJECTIFS ET MISSIONS

Le Mans Métropole a pour volonté de favoriser l'inclusion professionnelle des personnes confrontées au risque de pauvreté et d'exclusion, et en particulier d'accompagner les personnes les plus fragiles, les plus vulnérables (jeunes, séniors, familles monoparentales, personnes habitant les quartiers prioritaires de la ville...).

Le service insertion accompagne les projets de structures d'insertion du territoire, qui œuvrent dans l'accompagnement de proximité.

Il assiste également les structures de l'économie sociale et solidaire qui se développent et investissent sur le territoire via le dispositif de soutien à l'immobilier.

Enfin, afin de faciliter l'accès à l'emploi de personnes en grande difficulté, le service établit un plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi, et met en œuvre des parcours individualisés associant accueil, accompagnement social, orientation, formation, insertion et suivi dans l'emploi.

## FAITS MARQUANTS 2021

Le service a accompagné différents projets innovants ou structurants :

- lancement d'une étude d'implantation d'une école de la seconde chance
- accompagnement à la création d'une conciergerie solidaire
- aide à l'installation d'Envie Maine, ZAC du Monné à Allonnes
- tenue des permanences du PLIE au sein des agences Pôle Emploi
- accompagnement de Let's co up, coopérative d'activité et d'emploi qui permet aux entrepreneurs d'accéder au statut de salarié entrepreneur
- développement de l'offre d'insertion en e-inclusion, lutte contre la discrimination par l'image et la santé physique et mentale.

**4** agents

**893**

accompagnements de demandeurs d'emplois par le PLIE, dont 37 % issus des quartiers prioritaires

**728** contrats de travail signés

43

**184** formations suivies

**66** jeunes bac+3 accompagnés vers l'emploi par 19 mentors d'entreprises partenaires (Nos Quartiers ont du Talent)

## → PERSPECTIVES 2022

- Construction du plan local pour l'insertion et l'emploi pour les années 2023 à 2027
- développement des clauses sociales dans les marchés publics (collectivités et autres donneurs d'ordres)
- accompagnement au recrutement pour les secteurs en tension et développement d'une offre d'insertion (coaching, garde d'enfant).



# Direction Solidarités et Santé

## → SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE



### OBJECTIFS ET MISSIONS

Le Mans Métropole se mobilise, en lien avec les communes concernées, pour revaloriser les zones urbaines en difficultés et soutenir la réduction des inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires.

Le service Politique de la Ville anime et gère la coordination administrative et financière du Contrat de ville intercommunal, outil de développement local qui met en œuvre les actions dédiées aux habitants des quartiers prioritaires avec :

- une programmation annuelle d'actions sur les thèmes de l'éducation, du cadre de vie, de l'accès aux droits, du lien social ou de l'emploi
- des dispositifs et démarches tels que le Programme de réussite éducative (PRE), le Nouveau programme de renouvellement urbain (avec la Maison du Projet), les Conseils citoyens, la Cité éducative et la Cité de l'emploi.

### FAITS MARQUANTS 2021

- Animation et gestion de l'appel à projets annuel du Contrat de ville
- organisation d'un colloque sur «l'accompagnement et les droits des personnes en situations de migrations et d'insertions en Sarthe» le 15 novembre 2021 à l'université (département didactique des langues)
- accompagnement renforcé des enfants et familles du Programme de réussite éducative (PRE)
- opérations de renouvellement urbain livrées : gymnase Launay et requalification Daumier
- demande d'abondement auprès de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) : 3,9 millions d'euros de subventions supplémentaires obtenus
- renouvellement des Conseils citoyens
- Cité éducative Sablons et Quartiers sud : labellisation, signature d'une convention (1,2 million d'euros pour 3 ans), lancement de la démarche partenariale et financement de 9 projets
- Cité de l'emploi : labellisation, signature d'une convention (100 000€ par an sur 2 ans) et lancement de la démarche partenariale

**30** agents

**11** opérations de renouvellement urbain engagées

**143** actions financées dans le cadre du Contrat de ville

**585** parcours individualisés dans le cadre du Programme de réussite éducative (bilan 2021)

**96** membres au Conseil Citoyens (bilan 2021)

44

----



### → PERSPECTIVES 2022

- Évaluation du Contrat de ville
- organisation d'un colloque interculturel les 15 et 16 novembre 2022
- élaboration et signature de l'avenant numéro 2 de la convention de renouvellement urbain, intégrant les projets financés par l'abondement de l'ANRU
- démarrage d'opérations de renouvellement urbain
- démarrage opérationnel de la Cité de l'emploi
- Cité éducative : mise en œuvre d'actions en matière d'accès aux soins, de décrochage scolaire, d'interculturalité...

# Direction Solidarités et Santé → MISSION HANDICAP



## OBJECTIFS ET MISSIONS

La Mission Handicap veille à la prise en compte des différents types de handicap dans toutes les politiques municipales et communautaires. L'objectif est que chaque personne puisse bénéficier d'une accessibilité entière et autonome.

## FAITS MARQUANTS 2021

Tous mobiles au Mans, Ville et Métropole :

- suivre et poursuivre la réalisation des Agendas d'accessibilité programmée
- poursuivre le déploiement du Schéma directeur d'accessibilité des transports

en lien avec la loi d'orientation des mobilités (loi LOM)

- coordonner la commission métropolitaine Setram Access

Mobilisation des acteurs culturels de la Ville du Mans :

- les musées et la mission handicap se sont engagés dans un travail de fond avec les associations et structures du territoire pour développer des outils et supports de médiation à destination des publics handicapés
- poursuite du travail mené depuis 2019 avec la compagnie Cirque Ici concernant le point de vue de la personne déficiente visuelle sur le travail de Johann Le Guillerm. Cette collaboration se termine le 26 juin 2022.

**74 %**  
des points d'arrêt bus  
accessibles

**285** projets de  
mise en accessibilité  
d'équipements  
recevant  
du public réalisés  
ou programmés

45



## → PERSPECTIVES 2022

- Poursuite et mise en œuvre du Plan d'aménagement de la voirie et des espaces publics en concertation avec les associations.



## Direction Ressources

46

La direction des Ressources regroupe et pilote l'activité de plusieurs services fonctionnels communs à la ville du Mans, à Le Mans Métropole et au CCAS :

- Communication interne
- Conseils, prévention, santé au travail
- Ressources humaines
- Budget, programmation, dette et trésorerie
- Juridique, commande publique
- Assemblées et réglementation
- Système d'information

Elle veille à la bonne adéquation des moyens avec les objectifs et les résultats des politiques publiques.

Dans le cadre du projet de territoire Le Mans Métropole 2040, la direction des Ressources veillera à la sécurisation juridique et financière des projets et portera conseils pour optimiser les ressources de la collectivité et adapter son fonctionnement aux enjeux futurs.

### FAITS MARQUANTS 2021

Une modification de l'organisation de la Direction des Ressources Humaines a été engagée en 2021 afin de répondre aux enjeux et objectifs stratégiques notamment en matière d'accompagnement des agents, de qualité de vie au travail et de renforcement de l'attractivité dans le cadre de la marque employeur.

Au niveau juridique, les services ont été accompagnés sur des montages juridiques complexes comme le projet à la Pépinière Paddock ainsi que sur la rédaction de l'avenant à la concession réseau de chaleur sud pour l'extension Avenue Bollée. L'équipe des marchés publics a veillé au développement de la mise en œuvre de la clause d'insertion dans les marchés.

En matière informatique, le contexte sanitaire a nécessité agilité et adaptation pour favoriser la mise en place du télétravail, tout en poursuivant les projets tels que le Guichet Unique des Autorisations d'Urbanisme, les études sur le poste de travail, le développement du SIG pour la gestion du patrimoine Eau & Assainissement, etc.

### → PERSPECTIVES 2022

Structuration de la direction suite à l'évolution du périmètre des services.

# Direction des Ressources → SERVICE COMMUNICATION INTERNE



## OBJECTIFS ET MISSIONS

Améliorer la circulation de l'information en interne, développer une culture commune, contribuer à renforcer la considération et le respect mutuels, telles sont les principales missions du service communication interne.

À cet effet, le service gère l'intranet TILT, son contenu éditorial, y compris les vidéos, publie le journal interne « :Synchro » et organise les événements internes.

## FAITS MARQUANTS 2021

- Lancement du nouveau magazine mensuel interne «Synchro» en septembre, en lien avec les magazines :O Mans et :Métropole du service communication externe
- conception du guide «AIRS Courrier pour tout le monde»
- production liée à la crise sanitaire (affichages, Foire Aux Questions, actualités Tilt...) en lien avec le service Conseils, Prévention, Santé au Travail et la Direction des Ressources Humaines

- dispositif d'accueil des nouveaux agents
- accompagnement du « Défi mobilités » organisé par le service Mobilités - Transport, notamment par le biais de pastilles vidéos sur TILT
- concours interne à l'occasion de « Faites lire ! ».



**3** agents

**5 500** exemplaires de :Synchro distribués chaque mois avec les bulletins de salaire

**158** actualités publiées sur TILT

**20** vidéos produites

**111** nouveaux agents accueillis via 4 webinaires

**260** nouveaux agents photographiés (pour les besoins de la DRH et l'annuaire interne)

**5** visites Entre nous organisées pour 280 agents présents

47

----

## → PERSPECTIVES 2022

- |  |   |  |
|--|---|--|
| - Nouveau processus d'accueil des nouveaux agents                                  | télétravail, gestion du temps d'activité, accueil des nouveaux apprentis) | connus des agents dans les supports                                  |
| - accompagnement des projets portés par les services supports COP, DRH, DSI (TEAM, | - casting interne pour disposer d'une réserve de visages                  | - chaîne vidéo interne   |
|  |   | - définition et contribution au développement de la marque employeur |

# Direction des Ressources

## → SERVICE JURIDIQUE - COMMANDE PUBLIQUE

### PÔLE MARCHÉS ET ACHATS PUBLICS



#### OBJECTIFS ET MISSIONS

Au sein du service juridique –  
commande publique, le pôle Marchés  
et Achats publics assure :

- le recensement annuel des achats de  
l'année n+1
- le suivi des familles de nomenclature  
et unités fonctionnelles de l'année n
- la vérification des seuils de procédure  
de l'année n à chaque procédure
- la rédaction des pièces  
administratives
- le suivi des procédures d'achat public
- la rédaction et le suivi des avenants,  
des actes de sous-traitances et des  
cessions de créance
- le mandatement des factures de  
travaux, prestations intellectuelles  
et informatique/télécommunication,  
le contrôle des pièces justificatives et  
des décomptes généraux
- le conseil juridique dans ces activités,  
les formations, la participation  
aux groupes de travail nationaux  
et internes, l'établissement des  
règles internes, les propositions  
d'organisation.

#### FAITS MARQUANTS 2021

- Formation à l'achat et au risque pénal  
des chefs de service et directeurs  
généraux
- montage des groupements d'achat  
autour de l'hydrogène
- amélioration de la mise en œuvre de  
la clause d'insertion dans les marchés
- mise en œuvre d'une procédure  
d'exception : concours européen  
de maîtrise d'œuvre pour le projet  
de rénovation/extension du Palais  
des Congrès
- mise en œuvre de la convention  
partenariale avec l'UGAP.



**16** agents

**301** marchés  
pour l'ensemble des  
services représentant  
**40,6 M€ HT** dont **162**  
par le pôle Marchés  
pour **36,9 M€ HT**

**95** avenants

**155** actes de  
sous-traitances

**39** commissions  
(appel d'offres et  
collège d'élus)

**3 396** mandats  
émis

**37 481** heures  
d'insertion intégrées  
au sein des marchés  
publics

#### → PERSPECTIVES 2022

- Mise en œuvre les achats  
vers les entreprises  
de l'économie sociale  
et solidaire
- Lancer la réflexion  
pour la mise en œuvre  
du Spaser (schéma de  
promotion  
des achats socialement  
et économiquement  
responsables)  
et du guide de déontologie  
dans les marchés publics

# Direction des Ressources → SERVICE JURIDIQUE COMMANDE PUBLIQUE PÔLE JURIDIQUE ET ASSURANCES



## OBJECTIFS ET MISSIONS

Mutualisé entre les collectivités, le pôle Juridique et Assurances apporte son expertise et son soutien à l'ensemble des services :

- il conseille et assiste les services des collectivités
- il instruit les demandes de garanties d'emprunts
- il assure le contrôle de légalité interne
- il gère les contentieux, les assurances et sinistres (subis ou occasionnés par les collectivités)
- il conduit les procédures de péril pour les édifices menaçant ruine.

## FAITS MARQUANTS 2021

- Travail sur les mutualisations de services entre la métropole, la Ville du Mans et le CCAS
- accompagnement au montage de divers projets : cité du Cirque, Fabrique Rêves de Ville, Fabrique à Entreprendre, pépinière Paddock
- concession pour le réseau de chaleur (avenant extension avenue Bollée)
- étude sur le transfert de la compétence santé à Le Mans Métropole
- questions de déontologie.

**9** agents

**98** questions juridiques traitées

**9** recours jugés :  
**5 gagnés, 1 perdu, 3 désistements**

49

**17** nouvelles demandes de garanties d'emprunts pour un montant de 21 M€

**327** dossiers assurance ouverts



## → PERSPECTIVES 2022

- Développement de la prospective et l'anticipation des risques juridiques
- Sensibilisation et formation des services dans certains domaines du droit.

# Direction des Ressources

## → SERVICE JURIDIQUE - COMMANDE PUBLIQUE

### PÔLE CONTRÔLE EXTERNE



## OBJECTIFS ET MISSIONS

Le Mans Métropole fait appel à des partenaires externes dans le cadre de contrats de délégation de service public afin d'exercer certaines de ses compétences.

Le pôle Contrôle externe, mutualisé entre la Métropole et la Ville centre, a en charge :

- l'organisation des procédures de délégation de service public et la passation d'avenants
- le conseil et l'assistance auprès des services
- le suivi des entreprises publiques locales
- la gestion de la comptabilité du Syndicat mixte d'aménagement de la technopole du Mans (SMAT).

## FAITS MARQUANTS 2021

- Renouvellement du contrat de DSP du camping "Le Pont Romain" pour 9 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 au profit de la SAS Only Camp

- Avenants marquants :

DSP stationnement - Cénovia Park : prolongation du contrat jusqu'au 31 décembre 2023

DSP transports publics urbains - SETRAM : contribution forfaitaire exceptionnelle suite à la crise sanitaire 2020 de 1 646 000 €

DSP réseau de chaleur - Syner'gie : extension du réseau sur et autour de l'avenue Bollée, jusqu'au centre ville

# 2

 agents

# 13

 contrats de DSP dont la majorité sont des contrats de type "concessif" (durée supérieure à 5 ans)

## → PERSPECTIVES 2022

Lancement des procédures de délégation de service public pour :

- la création d'un réseau de chaleur au nord de l'agglomération
- l'exploitation des parkings souterrains et du stationnement payant sur voirie
- l'exploitation de la plateforme de compostage.

50

----

Objet du contrat de DSP	Exploitant	Durée	Echéance
Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative (OTSI)	SEM Le Mans Événements	4 ans et 5 mois	31/05/2023
Assainissement sur Saint-Georges-du-Bois	Véolia	12 ans	22/11/2023
Stationnement	SEM Cénovia	9 ans	31/12/2023
Centre de traitement des déchets organiques	Société Compostage et Valorisation du Mans (Véolia)	15 ans	4/01/2024
Crématorium du Mans	SAS Crématorium du Mans (OGF)	8 ans	31/12/2024
Réseau de transport public urbain et des mobilités	SEM Setram	7 ans	31/12/2024
Le Port du Mans	SEM Cénovia	5 ans	31/12/2025
Camping Le Pont Romain à Yvré-l'Évêque	SAS Only Camp	9 ans	31/03/2030
Usine de valorisation énergétique des déchets - unité de traitement des mâchefers	Syner'Val (Véolia)	15 ans	30/09/2031
Crématorium de Ruaudin	SARL SOGECh	25 ans	31/03/2036
Chauffage urbain	Syner'Gie (Dalkia)	24 ans	30/09/2040
Distribution de gaz	GRDF	30 ans	31/12/2046
Distribution de l'électricité	ERDF	30 ans	30/06/2049

# Direction des Ressources

## → MISSION GESTION DU SMAT ET CONCESSIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC



### OBJECTIFS ET MISSIONS

- Gestion administrative, juridique et financière du Syndicat mixte d'aménagement de la technopole (SMAT)
- passation et suivi des contrats d'occupation du domaine public à caractère économique
- préparation des commissions consultatives des services publics locaux
- représentation de la collectivité au sein de l'association de gestion du restaurant inter-administratif
- suivi de dossiers spécifiques : Syndicat mixte du circuit des 24 H du Mans / Aéroport, site de la Pincenardière (Le Mans FC), Parc des expositions, EPCC Les Quinconces-L'Espal, Le Mans Télévision.

### FAITS MARQUANTS 2021

- SMAT :
  - › recherche d'un nouvel équilibre financier du SMAT en partenariat avec Le Mans Métropole
  - › travail sur les amortissements avec le comptable public
  - › négociations en vue de la cession des «Carrés Blancs»
  - › discussions avec le promoteur Art-prom sur la localisation du technicampus SNCF
  - › occupations du domaine public : poursuite de l'accompagnement des exploitants dans le contexte de la crise sanitaire
- Réunions de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de Le Mans Métropole sur 2 thématiques : environnement (5 rapports examinés) et déplacements (2 rapports)
- Le Mans Télévision : accompagnement du service opérationnel dans la mise en place du nouveau contrat
- Les Quinconces - L'Espal : accompagnement du service Culture suite au changement de statut de l'établissement.

51

### → PERSPECTIVES 2022

- SMAT :
  - › cession des «Carrés Blancs» et gestion de ses conséquences sur le fonctionnement du CTTM
  - › évolution en matière de personnel
  - › transfert de la passerelle Demorieux à Le Mans Métropole
- › poursuite du travail avec le comptable public sur les amortissements
- › stabilisation des équilibres financiers
- › poursuite des discussions avec le promoteur Art-Prom.
- Occupations du domaine public :
  - › suite des effets de la pandémie sur l'activité des exploitants
- Suivi et assistance pour le projet d'évolution du Parc des expositions.

# Direction des Ressources

## → SERVICE ASSEMBLÉES ET RÉGLEMENTATION



### OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service Assemblées et réglementation assure le bon fonctionnement des instances délibérantes de la métropole et de sa ville centre. Il veille à ce que les élus disposent, dans les délais, des informations et des documents leur permettant d'exercer au mieux leur rôle lors des séances de conseils. Le service gère également le suivi administratif et les relations avec la Préfecture après chaque conseil.

52

----

En matière de réglementation, le service est en charge du traitement et du suivi des dossiers administratifs des manifestations sur le domaine public (feux d'artifices, concerts, ventes au déballage...).

Il assure également la gestion des arrêtés (syndicats professionnels, soins psychiatriques, travaux de nuit,

délégations de signature au personnel, ouverture du dimanche des commerces de détail).

### FAITS MARQUANTS 2021

L'activité a été impactée par la crise sanitaire :

- organisation des séances de bureaux et conseils au Centre des expositions du Mans jusqu'en juin. Retour au Forum des Quinconces à partir de juillet 2021.
- nécessité d'établir des protocoles sanitaires pour chaque événement : une entrée et une sortie uniques, un sens de circulation, le comptage des personnes (pas plus de 5 000 personnes dans la zone d'animation), une zone de restauration séparée avec une consommation assise.

**5** agents

**8** bureaux  
**6** bureaux exécutifs  
**8** conseils  
communautaires

**438** délibérations  
dont **154** en bureaux  
exécutifs

**91** arrêtés

**53** modifications  
et **5** créations  
de syndicats  
professionnels pour  
la Ville du Mans  
et Le Mans Métropole



### → PERSPECTIVES 2022

- Application de la loi 3DS sur la prévention des conflits d'intérêts et la protection des élus.

- Application de la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités

territoriales à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 (publication des actes sur le site internet pendant deux mois).

# Direction des Ressources → DÉPARTEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION



## OBJECTIFS ET MISSIONS

Le département des Systèmes d'information (DSI) a pour mission de définir, mettre en œuvre et exploiter des systèmes d'information adaptés aux objectifs de la collectivité ainsi qu'aux besoins et contraintes de l'administration.

Elle garantit la sécurité et le bon fonctionnement des systèmes pour l'ensemble des services et assure l'assistance informatique à l'ensemble des agents.

Ses missions principales sont :

- la prise en charge des demandes informatiques, l'accompagnement des utilisateurs à l'usage des outils informatiques et le remplacement des équipements obsolètes
- la gestion de la téléphonie fixe et mobile
- le bon fonctionnement des serveurs systèmes, réseaux et applicatifs
- l'accompagnement des services dans l'étude et le déploiement de leurs projets d'informatisation.

## FAITS MARQUANTS 2021

- Étude sur la ré-informatisation du secteur de l'aide à domicile du CCAS
- remplacement du système de téléphonie du CCAS et des lignes téléphoniques RTC (réseau téléphonique commuté) pour 60 écoles par des connexions 4G
- raccordement de 17 écoles et de 2 gymnases en fibre sur le réseau Le Mans Métropole ; changement du Wi-Fi des EHPAD
- mise à niveau de la messagerie électronique et renouvellement de l'infrastructure des serveurs virtualisés pour le télétravail et les sites distants ; migration de 35 serveurs en Windows 2019 sur un parc de 300
- organisation technique des élections départementales et régionales de juin 2021
- mise en place d'un SIG de gestion du patrimoine Eau et Assainissement, de la gestion des déclarations de travaux à proximité des réseaux (DT/DICT) et dématérialisation du dépôt des documents d'urbanisme.

**41** agents

**2500** postes de travail

**300** serveurs

**200** applications métiers

53

**11734** demandes d'intervention dans l'année 2021

## → PERSPECTIVES 2022

- Réorganisation du DSI
- évolution de notre cœur de réseau
- organisation technique des élections législatives de juin 2022
- poursuite de la mise en place de la fibre sur les sites distants
- centralisation de la gestion du Wi-Fi
- continuité du Plan numérique pour 22 écoles
- mise en place du Logiciel SCCM\* (System Center Configuration Manager) pour le changement massif de 2 800 postes de travail en Windows 10 et évolution de la suite bureautique vers Office 2019
- migration du logiciel de gestion financière Coriolis vers la version 5
- inscription dans un parcours de sécurité ANSSI.



# Direction des Ressources

## → SERVICE CONSEILS PRÉVENTION SANTÉ AU TRAVAIL



### OBJECTIFS ET MISSIONS

Accompagnement des services des trois collectivités dans leurs démarches de prévention des risques professionnels et de la santé au travail, notamment :

- suivi médical des agents
- évaluation des risques professionnels (analyses des accidents du travail, document unique) et mise en place de démarches de prévention (risques électriques, chimiques, incendie, etc.)
- vérifications générales périodiques : équipements de travail, contrôles électriques dans les bâtiments.

### FAITS MARQUANTS 2021

- Poursuite de la gestion de la situation sanitaire liée au covid-19
- mise en place d'un groupe de travail sur les périodes de canicule

- nouveau format de la commission Accidents du travail du CHSCT commune aux trois collectivités
- déploiement des sensibilisations au risque électrique
- recherche de solutions alternatives aux produits chimiques
- lancement des mises à jour des référentiels Habillement/Équipement de protection individuelle
- amélioration des vérifications périodiques de certains locaux et équipements de travail, suite à un recensement
- analyse de situations de travail en hauteur et amélioration des dispositifs de prévention
- consultation pour l'installation de défibrillateurs dans certains établissements recevant du public.

**15** agents

**940** visites médicales

**440** bâtiments ont bénéficié d'un contrôle de leur installation électrique

**73** exercices d'évacuation incendie

**85** agents formés à l'évacuation incendie

**237** agents formés à la prévention du risque chimique

**1800** équipements de travail vérifiés

**74** analyses d'accidents de travail

54

### → PERSPECTIVES 2022

- Sensibilisation des agents au port des Équipements de Protection Individuelle
- réflexion sur la prévention des situations de travail isolé
- pose des défibrillateurs dans les Établissements Recevant du Public concernés
- développement des études ergonomiques
- réflexion sur la prévention des risques psychosociaux.



# Direction des Ressources → SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES



## OBJECTIFS ET MISSIONS

La direction des Ressources humaines fait l'objet d'une mutualisation entre la Ville du Mans, Le Mans Métropole et le CCAS.

Elle met en œuvre la politique liée aux ressources humaines dans le cadre des orientations fixées par l'autorité territoriale et le respect des dispositions réglementaires et statutaires.

La gestion des ressources humaines s'articule autour de quatre thématiques principales :

- la gestion administrative du personnel
- les relations sociales à travers les instances
- le développement des ressources humaines (suivi et gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, pilotage de la masse salariale, gestion individualisée...)
- l'organisation du travail et la vie au travail (temps de travail, règles d'absence, action sociale, prévoyance...).

## FAITS MARQUANTS 2021

- Définition des Lignes directrices de gestion « Promotion et valorisation des parcours »
- mise en place du Plan égalité femmes hommes 2021-2023
- initiation du Projet 1607h : 2022 comme année de mise en conformité transitoire et 2023, nouveau protocole temps de travail
- lancement du marché visant au remplacement du logiciel de gestion du temps dans le respect des obligations des collectivités en matière de temps de travail (loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019)
- instauration du forfait « mobilités durables »
- mise en place de nouveaux indicateurs de suivi relatif à la gestion budgétaire et au suivi de l'évolution de la masse salariale sur la Ville du Mans et Le Mans Métropole
- élections du Comité des œuvres sociales.

**73** agents

**1850** bulletins  
de salaire par mois

**248** recrutements

Formations

**419** sessions  
**1546**  
agents formés

55

**6** comités techniques  
en 2021 (et 6 comités  
préalables) qui ont  
permis de présenter  
**23** dossiers de service

## → PERSPECTIVES 2022

- Élaboration du nouveau protocole de temps de travail applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023
- réajustement de l'organigramme de la DRH pour une meilleure lisibilité et optimisation des interventions et des collaborations
- initiation du projet RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) et cartographie des NBI
- bilan et nouvelles perspectives concernant le dispositif de l'apprentissage
- revalorisation salariale et mesures en faveur du pouvoir d'achat des agents de catégorie C de la Ville du Mans, Le Mans Métropole et du CCAS
- lancement du renouvellement du plan de formation
- élections professionnelles de décembre 2022 avec mise en œuvre du vote électronique



# Direction des Ressources

## → BUDGET PROGRAMMATION DETTE TRÉSORERIE



### OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service Budget, programmation, dette et trésorerie est garant de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires, de la préparation, de l'exécution et du contrôle des budgets. Il assure un rôle transversal de conseil et d'assistance aux services de la Ville du Mans et de la Métropole. Ses missions consistent à :

56

- préparer, équilibrer, suivre et clôturer les budgets
- élaborer et actualiser les Plans Pluriannuels d'Investissements (PPI)
- recouvrir des recettes et régler l'ensemble des fournisseurs
- piloter et mettre en œuvre la politique de soutien au secteur associatif
- gérer la dette et la trésorerie
- assurer la gestion comptable des opérations patrimoniales
- être le référent financier et comptable des dossiers de développement, conseils auprès des communes membres et organismes rattachés
- assurer l'expertise et l'aide à la décision des Élus et de Monsieur le Président dans le domaine budgétaire et financier.

### FAITS MARQUANTS 2021

- Travail à distance facilité par la dématérialisation de la chaîne comptable mise en place début 2020
- accompagnement appuyé des services pour la préparation du budget 2021 voté en cours d'exercice dans le contexte particulier de la crise sanitaire
- suivi spécifique des effets financiers de la crise sanitaire
- optimisation du délai global de paiement, l'objectif étant de payer les fournisseurs à terme en 20 jours maximum en moyenne (pour rappel : une facture doit être payée par le comptable public dans un délai de 30 jours à compter de sa date de réception dans la collectivité. La collectivité a 20 jours pour contrôler, liquider et mandater et le comptable a 10 jours pour effectuer les contrôles et payer).

**30** agents

**12** budgets  
représentant 501 M€

**38 000**  
factures/an

**22,64** jours  
- délai global de  
paiement (budget  
principal)

**24 951** mandats  
de paiement (budget  
principal)

**99,98 %** de  
recettes recouvrées  
(budget principal)

### → PERSPECTIVES 2022

- Poursuite de la dématérialisation de la chaîne comptable (PES marchés, déploiement généralisé du parapheur électronique)
- évaluation de l'efficacité des équipes comptables dans les services pour procéder à des ajustements organisationnels



## → SERVICE COMMUNICATION EXTERNE



### OBJECTIFS ET MISSIONS

- Concevoir la communication des services municipaux et communautaires, à travers la réalisation de supports adaptés
- informer les habitants sur les services et les actions municipales et communautaires via les journaux, les sites internet des collectivités, le réseau d'affichage institutionnel, l'édition de guides, les réseaux sociaux...
- promouvoir les événements et rendez-vous organisés ou soutenus par Le Mans Métropole, à travers l'affichage, les insertions publicitaires, les flyers, les programmes, les sites web, les plaquettes...
- œuvrer pour l'attractivité du territoire via la marque territoriale : Of Course Le Mans auprès des différents publics (habitants, entreprises, touristes, investisseurs).

### FAITS MARQUANTS 2021

- Déploiement de la nouvelle identité institutionnelle Ville - Le Mans Métropole et de la marque territoriale : Of Course sur tous types de supports
- édition d'une nouvelle formule de magazines (:O Mans et :Métropole)
- création de nouvelles chartes graphiques (Arche de la Nature)
- campagne de communication sur le tri sélectif en lien avec le service Propreté et Citéo
- accompagnement à la communication sur le réseau cyclable structurant du territoire : Chrono Vélo avec le service Voirie et Transamo
- création d'une nouvelle identité avec de nouveaux logos pour la Ville et la Métropole.

**18** agents

**10** numéros du journal communautaire imprimés à 29 000 exemplaires

**17 000** abonnés Facebook,

57

**6 000** abonnés Instagram

**120** dossiers événementiels

**38** dossiers de communication des services

**7 840** photos prises en 2021

### → PERSPECTIVES 2022

- Poursuite du déploiement de la nouvelle identité institutionnelle Ville - Le Mans Métropole et de la marque territoriale : Of Course sur tous types de supports
- communication sur la mise en place du tri sélectif à l'Arche de la Nature avec le service Propreté et Citéo
- poursuite de la communication sur le réseau cyclable structurant du territoire : Chrono Vélo
- nouvelle charte pour les guides municipaux et communautaires
- développement de la vidéo et de la vidéothèque, ainsi que des réseaux sociaux.



## → SERVICE COURRIER



### OBJECTIFS ET MISSIONS

Le service courrier garantit la bonne circulation de l'information au sein des collectivités et avec l'extérieur.

L'équipe courrier assure quotidiennement la collecte, le tri, la distribution et l'affranchissement des plis, colis et journaux.

Les coursiers opèrent des tournées sectorisées entres les différents services des collectivités et avec certaines autres communes de la métropole.

Le service est également en charge de filtrer et d'orienter les courriers électroniques reçus et assure la gestion des cotisations aux différents organismes auxquels les collectivités adhèrent.

### FAITS MARQUANTS 2021

- Nouveau marché de prestations de services et fournitures liées à l'activité du courrier.

**8** agents

**271 688** affranchissements

**235 980 €** de coût  
d'affranchissement

58



### → PERSPECTIVES 2022

- Fiabiliser la circulation de l'information : participation à la mise en œuvre de la gestion électronique des documents via le logiciel Airs Courrier

- optimiser les envois extérieurs afin de réaliser des économies d'affranchissement.

## → SERVICE PROTOCOLE/RELATIONS EXTÉRIEURES/ÉVÉNEMENTIEL



### OBJECTIFS ET MISSIONS

Contribution à la promotion de la Ville et de la Métropole par la mise en place, la coordination et le suivi d'actions et de manifestations couvrant :

- les relations publiques et l'événementiel : protocole, réceptions et accueils officiels, cérémonies commémoratives
- les relations internationales : préparation et participation aux manifestations, suivi des échanges entre les villes jumelées et l'international
- la gestion des salles des Quinconces
- les accueils physiques de l'Hôtel de Ville et de l'immeuble communautaire Condorcet et le standard téléphonique avec neuf agents chargés d'orienter et de renseigner les usagers.

### FAITS MARQUANTS 2021

L'activité de l'année 2021 a fortement été impactée par la crise sanitaire.

À noter cependant la coordination et/ou l'appui technique du service dans l'organisation de cérémonies spécifiques :

- commémorations de la guerre 1870-1871 et de la Commune de Paris : pose de nouvelles plaques de rues, déambulation mémorielle, visioconférence avec des historiens, hommages officiels...
- 150<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille du Mans et « la naissance d'une République »
- tricentenaire de la gendarmerie. Plaque commémorative dévoilée à l'hôtel de ville le 6 juillet

Et le retour ou le développement de manifestations majeures : Salon du livre Faites Lire !, Marché de Noël, fête nationale du 14 juillet, « Opération Transats », 24 Heures du Mans automobiles...

**15** agents

**32** cérémonies patriotiques

**22** dénominations de rues et 1 inauguration

59

**293 749** appels reçus et traités par le standard

### → PERSPECTIVES 2022

Officialisation du nouveau jumelage entre la ville du Mans et la ville espagnole de Tudela

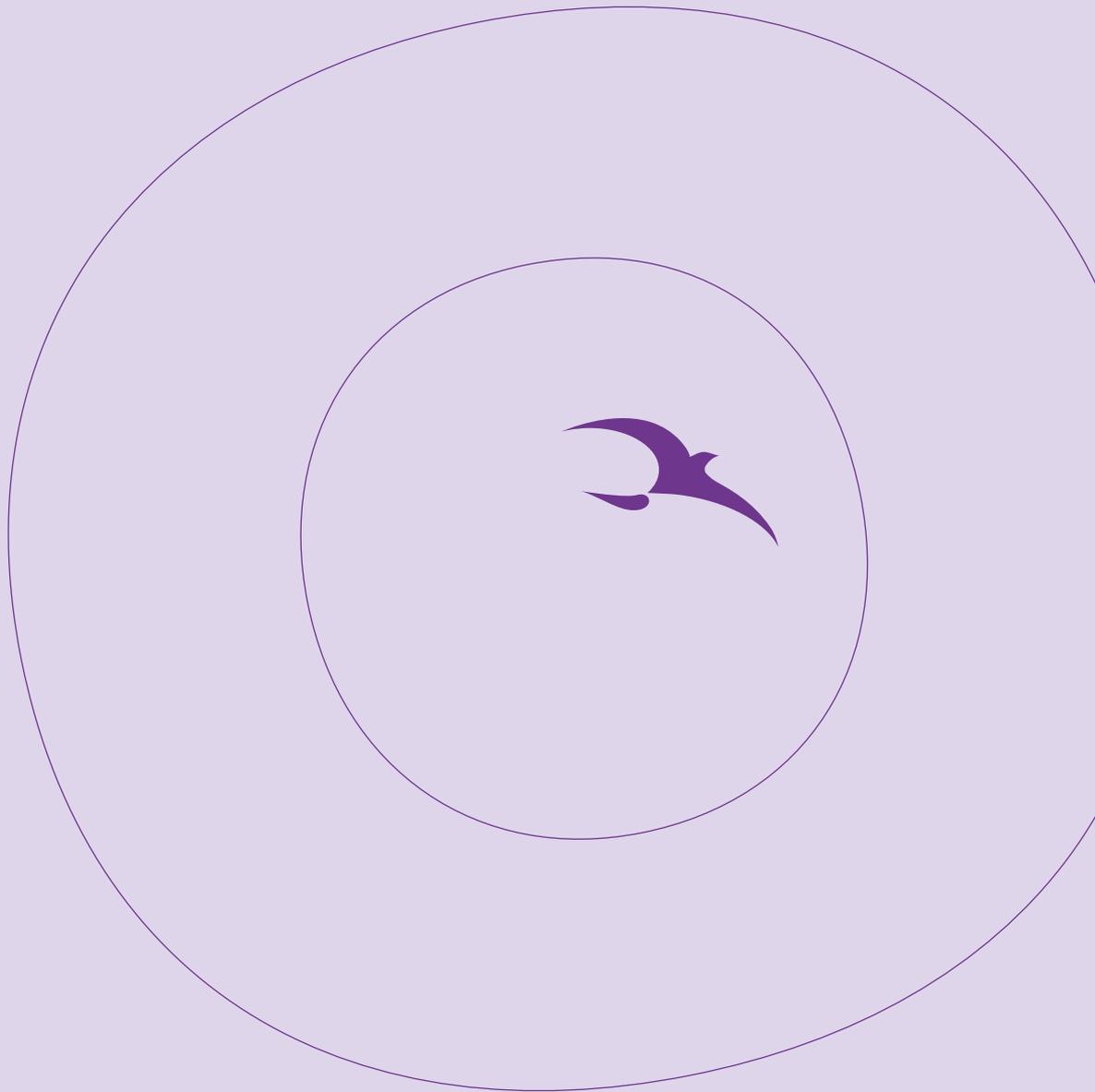
Après deux années marquées par des restrictions imposées par la crise sanitaire, retour du pesage et de la parade des pilotes dans le cadre des 24 heures du Mans ; aide et accompagnement des services opérationnels et des partenaires dans la préparation de ces temps forts.



# STRUCTURES ASSOCIÉES

60

-----



## Structures associées



### Présidence

Fabienne  
Lagarde



Le Syndicat mixte d'aménagement et de promotion de la technopole (SMAT) de l'agglomération mancelle a pour membres et financeurs Le Mans Métropole, le Département de la Sarthe, la Région des Pays de la Loire ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans et de la Sarthe.

Ses activités concernent le développement économique :

- soutien à l'innovation technologique et de services
- soutien à l'économie sociale et solidaire
- développement de l'enseignement supérieur et de la recherche
- gestion locative de ses propriétés
- vente des derniers terrains dont il a la propriété

Le Mans Innovation est un service du SMAT dont le rôle principal est de participer au développement économique du territoire métropolitain et départemental par le biais de l'Innovation. Pour cela, Le Mans Innovation assure les missions suivantes :

- accompagner des porteurs de projets et les start-up afin de faire émerger de nouvelles entreprises innovantes sur le territoire
- accompagner les entreprises innovantes pour les aider à structurer et développer leurs projets de recherche et d'innovation
- diffuser une culture de l'innovation auprès des entreprises non innovantes pour les aider à franchir le pas de l'innovation.

61



### Présidence

Patricia  
Charton



Le Mans Développement, agence de développement économique de Le Mans Métropole, œuvre pour l'installation des entreprises sur la métropole.

Elle joue le rôle d'interface avec les collectivités et les réseaux institutionnels et économiques et soutient également l'animation locale portée par les clubs d'entreprises territoriaux et thématiques pour favoriser le développement économique du territoire

Elle travaille en lien étroit avec les structures consulaires, associatives et institutionnelles locales.

Dans ses missions, l'agence assure la promotion et l'image économique de Le Mans Métropole, en partenariat avec les autres acteurs du territoire (pilotage du collectif Quittez Paris, participation à des salons nationaux sur la création d'entreprise, l'immobilier d'entreprise, la mobilité professionnelle).

Les 119 entreprises locataires en 2020 représentaient près de 1139 emplois.

## Structures associées



62

**Présidence**  
Jean-Patrick  
Gille

Le CA est présidé par période de trois ans par l'élu délégué à la culture de Tours, Angers ou Le Mans.



Établissement public de coopération culturelle, l'école supérieure d'art et de design de Tours Angers Le Mans (Esad Talm) est un lieu de formation, de recherches et de création.

Ses objectifs :

- assurer un enseignement supérieur en art
- nouer des partenariats avec les institutions académiques (universités, autres établissements d'enseignement supérieur) et culturelles des territoires
- participer au développement de l'enseignement supérieur
- développer un réseau de partenaires internationaux dans le cadre des politiques européennes (via le dispositif Erasmus+ notamment) et internationales
- organiser des expositions, des colloques de nature à mieux faire connaître les enjeux et les acteurs de l'art contemporain
- participer au niveau national au travail de concertation entre les écoles d'art pour anticiper et coordonner l'enseignement supérieur artistique
- participer à la recherche en art artistique
- proposer aux enfants et aux adultes de nos territoires des cours publics avec de multiples choix tels que peinture, dessin, sculpture, histoire de l'art, photographie, arts du feu, etc.



**Présidence**  
Stéphane  
Le Foll



La Société d'Économie Mixte Locale Le Mans Événements assure la gestion, la promotion et la commercialisation d'activités à caractère culturel, évènementiel, de tourisme d'affaires et de loisirs.

Ces activités s'appuient sur trois structures :

- le Palais des Congrès et de la Culture du Mans dans le cadre d'un contrat de délégation de service public signé avec la Ville du Mans
- l'Office de tourisme communautaire sous la forme d'un contrat de délégation de service public signé avec Le Mans Métropole
- le Centre des Expositions du Mans.

## Structures associées



### Présidence

Joël  
Le Bolu



La Setram, Société d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération mancelle, est une société anonyme d'économie mixte associant dans son capital Le Mans Métropole comme actionnaire principal (71 %) et des partenaires économiques et financiers (Chambre de Commerce et d'Industrie, banques, assurances et autres partenaires locaux).

Le conseil d'administration est composé de onze administrateurs dont sept élus de Le Mans Métropole et quatre administrateurs représentant les autres partenaires.

Son activité comprend essentiellement la délégation de service public confiée par Le Mans Métropole pour les lignes de tramway, les lignes Tempo (Bus à Haut Niveau de Service), les lignes régulières de bus (y compris les lignes de transport à la demande), les lignes scolaires directes, le service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite (Setram Access) ainsi que les parkings relais aux terminus des lignes de tramway (Antarès et Université) et les services de mobilité douce (location et consignes de vélos, covoiturage scolaire).

- 655 collaborateurs dont 67 agents de maintenances et 465 conducteurs/Vérificateurs
- 141 autobus dont 77 bus GNV, 1 bus hydrogène et 3 minibus électriques
- 13 minibus TPMR
- 34 rames de tramway
- 3 117 vélos

63



### Présidence

Jacques  
Gouffé



Cénovia est une entreprise publique locale au service des projets urbains de Le Mans Métropole et des communes de la Sarthe.

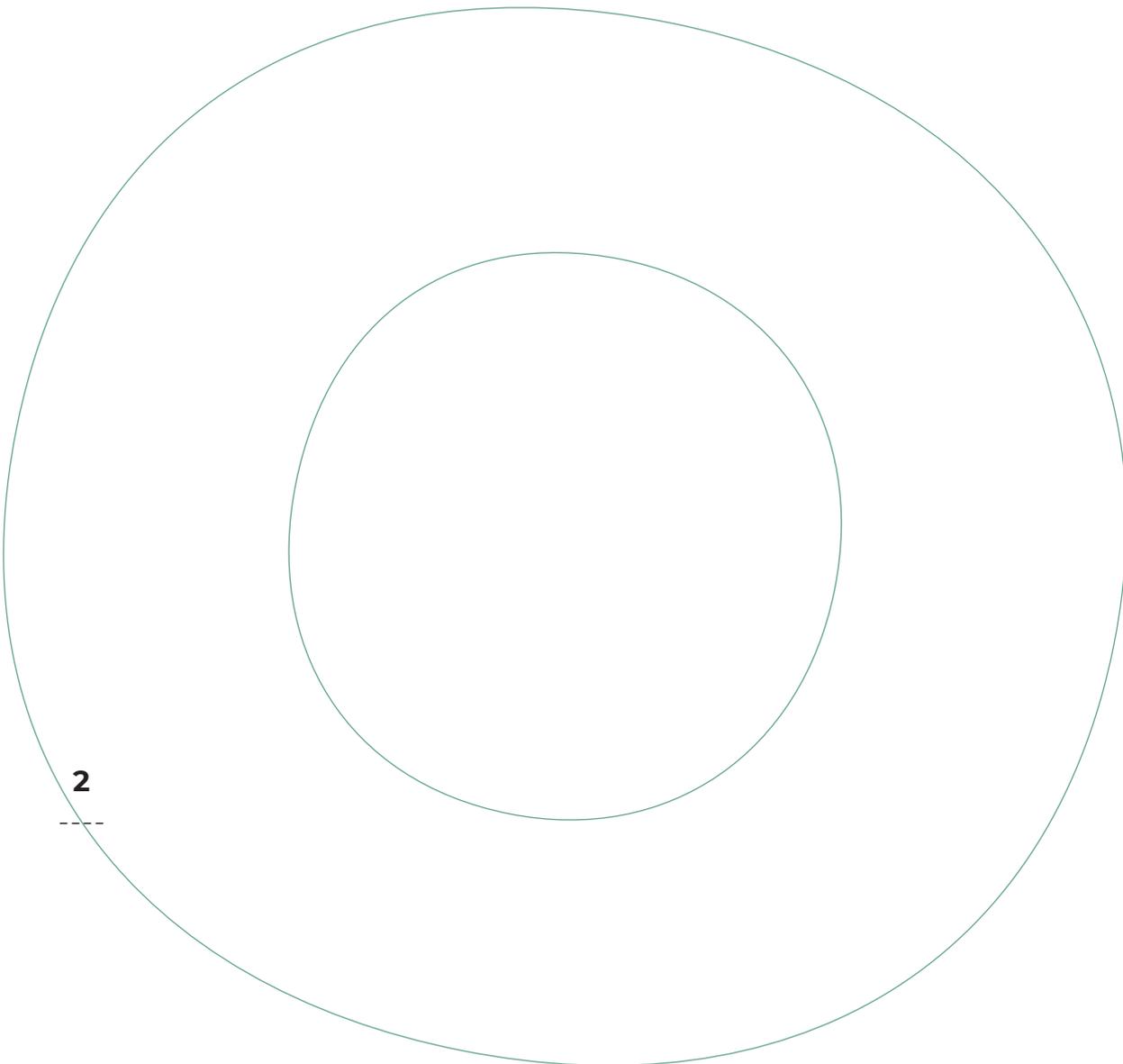
Ses missions principales :

- accompagner les projets d'aménagement urbain à vocation d'habitat, d'activité économique et commerciale
- construire et rénover les équipements publics et privés
- assurer la gestion technique, commerciale et patrimoniale des parcs de stationnement.
- étudier, piloter et livrer des projets d'infrastructure de grande envergure (tramway, bus à haut niveau de service...)
- accompagner les projets de villas d'entreprises, de bâtiments tertiaires et industriels
- conseiller et mettre en œuvre les projets d'efficacité énergétique des bâtiments
- assurer la transition énergétique.

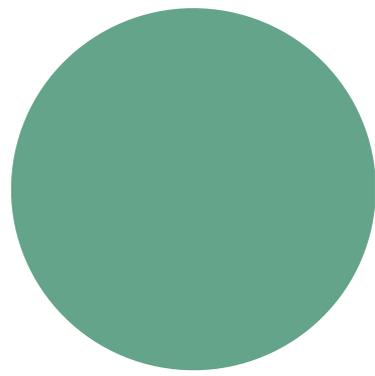
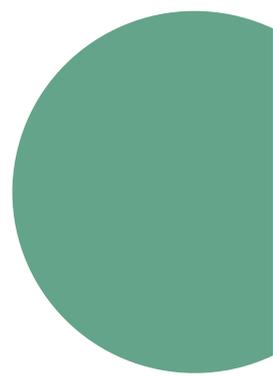
Cénovia gère également la Société Publique Locale (SPL) Cénovia cités, créée pour accompagner les collectivités adhérentes (Le Mans Métropole, les villes du Mans, Allonnes, Coullaines, La Chapelle Saint Aubin, Ruaudin) dans leur développement ainsi que la foncière de redynamisation, créée sous forme de SAS avec la banque des territoires pour accompagner l'évolution du commerce et l'activité économique du territoire, par action sur le foncier.



# RAPPORT FINANCIER :2021



**2**



# LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Mans Métropole dispose d'un budget principal et de onze budgets annexes : Développement Economique, Eau, Assainissement, Transports, ZAC des Hunaudières et du Grand Plessis, Lotissements Duruy, La Tremblaie, Le Cormier, Vieil Hêtre et ZA de l'Etoile.

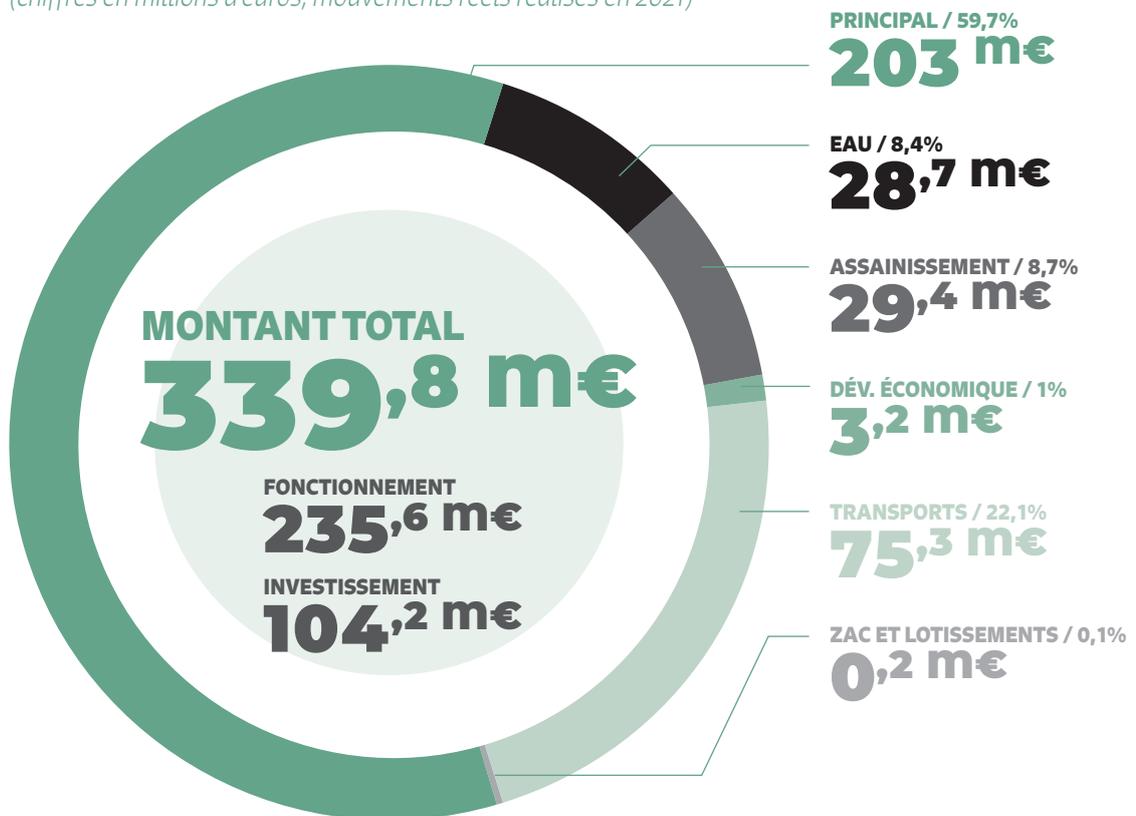
## FAITS MARQUANTS

- Volonté de modération fiscale confirmée par la décision de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale (reconduction des taux depuis 2017).
- Évolution des tarifs de l'eau et de l'assainissement maîtrisée. La facture type de 2021 d'un abonné du Mans reste stable par rapport à 2020, et les tarifs sont reconduits en 2021. Pour les abonnés hors Le Mans, la facture type diminue de - 5,28 % (soit -25,49 € sur l'année).
- Un volume d'investissements de 74,1 M€ supérieur à la moyenne des 5 dernières années (53 M€).
- Solidarité financière en faveur des communes membres réaffirmée avec 6,006 M€ de dotations de solidarité communautaire.

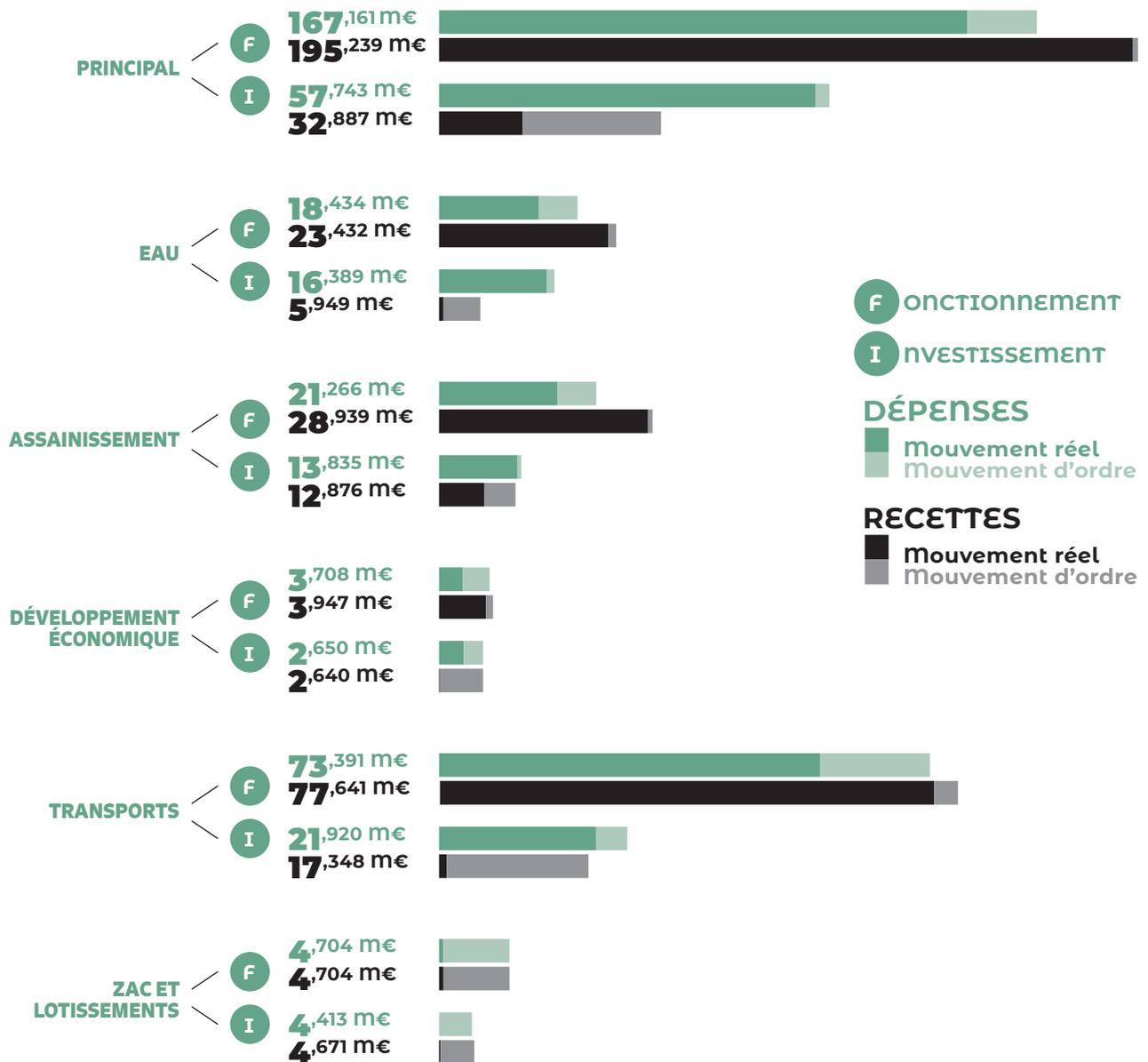
3

## LA RÉPARTITION ENTRE LES BUDGETS

(chiffres en millions d'euros, mouvements réels réalisés en 2021)



## BUDGETS



(chiffres en millions d'euros, mouvements réels et d'ordre)

### → DÉFINITION

Les mouvements budgétaires (recettes et dépenses) sont composés de **mouvements réels** et de **mouvements d'ordre**. Les mouvements d'ordre correspondent à des écritures n'impliquant ni encaissement, ni décaissement effectif. Il s'agit, par exemple, des dotations aux amortissements. Au contraire de ces opérations d'ordre, les mouvements réels donnent lieu à des mouvements de fonds.

# COMMENT SE RÉPARTISSENT LES DÉPENSES DE LA MÉTROPOLE POUR 100 € ?

Les dépenses regroupent dépenses d'investissement et dépenses de fonctionnement. Les dépenses de fonctionnement représentent les frais engagés pour l'entretien du matériel, des bâtiments, les frais de personnel, les charges courantes, ... Les dépenses d'investissement quant à elles correspondent aux montants des projets engagés par la commune, mais aussi à l'achat de matériel nécessaire aux services publics.

## SOMMES RÉPARTIES POUR 100€ DÉPENSÉS

**24,7€**



### Eau, assainissement, environnement

Production et distribution d'eau potable, collecte et épuration des eaux usées, gestion des déchets, Arche de la Nature, développement durable, lutte contre les inondations, contribution eaux pluviales

**20,9€**



### Transports urbains

Bus, tramway, BHNS, participation à la halte ferroviaire

**15,1€**



### Moyens transversaux

Informatique, entretien des bâtiments administratifs, véhicules, fluides (eau, électricité, gaz), fournitures, imprimerie, communication

**11,5€**



### Voirie, éclairage

Voirie, propreté, éclairage public, stationnement en surface et en ouvrage, signalisation...

**9,5€**



### Frais financiers

Frais financiers et remboursement du capital de la dette



**8,1€**



### Aménagement et services urbains, logement

Aménagement du tissu urbain, opération ANRU, lotissements, Zones d'Aménagement Concerté (ZAC- Zones d'Activités Économiques et d'Habitat), construction, réhabilitation, démolition, sécurisation de logements, aide à l'accès à la propriété...

**5€**



### Action économique, enseignement, formation

Insertion, emploi, interventions économiques, foires et marchés, soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

**3,8€**



### Sécurité et santé publiques

Participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours...

**1,3€**



### Divers

Interventions dans les domaines santé, social, culture, sport et jeunesse

# SYNTHÈSE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET PRINCIPAL

## RECETTES



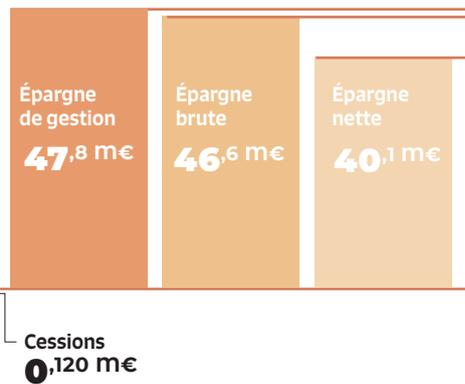
193,711 m€  
Recettes réelles de fonctionnement

10,125 m€  
Recettes réelles d'investissement



147,141 m€  
Dépenses réelles de fonctionnement

53,473 m€  
Dépenses réelles d'investissement



## DÉPENSES



RECETTES TOTALES  
**203,836 m€**

(chiffres en millions d'euros, mouvements réels hors opérations liées à la gestion et renégociation de la dette de 2,400 M€ en recettes et en dépenses ainsi que l'affectation du résultat de l'exercice 2020 de 30 M€).

DÉPENSES TOTALES  
**200,614 m€**

### → DÉFINITIONS

**Épargne de gestion** : excédent des produits sur les charges de fonctionnement

**Épargne brute** : excédent des produits sur les charges de fonctionnement, déduction faite des intérêts de la dette

**Épargne nette** : épargne brute de laquelle sont déduites les charges de remboursement en capital des emprunts

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement du budget principal représentent 193,711 € en 2021, en augmentation de +3,09 % par rapport à 2020 (et de +2,56 % par rapport à 2019, année de référence avant crise).

La progression des recettes est liée à la reprise de l'activité (vente des matériaux issus de la collecte des déchets) mais reste toutefois limitée par les effets de la situation sanitaire (redevances de stationnement en augmentation mais restant inférieures au niveau d'avant crise).

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget principal s'élèvent à 147,141 M€ en 2021, en hausse de +5,69 % par rapport à 2020 (et de +5,95 % par rapport à 2019, année de référence avant crise).

Cette progression reflète à la fois le développement des actions menées sur le territoire dans un contexte de retour à une activité quasi normale et les conséquences de facteurs exogènes tels que l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) appliquée au traitement des déchets et la gestion de la situation sanitaire avec la prise en charge de la location du centre de vaccination.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes propres permettant d'assurer le financement de la section d'investissement sont principalement les subventions, le FCTVA et la taxe d'aménagement.

Le bon niveau de l'épargne nette permet de couvrir le besoin de financement résiduel sans faire appel à l'emprunt.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement (hors dette) engagées par la Métropole, soit 43,477 M€, traduisent la volonté d'engager un nouveau cycle d'investissements porteurs de développement et d'attractivité du territoire.

Ce montant est composé de deux enveloppes distinctes :

- Les dépenses d'équipement propres qui concernent les projets engagés directement par la Métropole. Elles s'établissent à 34,960 M€ en 2021.
- Les subventions d'équipement et les autres dépenses d'investissement qui représentent 8,417 M€.

Cette enveloppe est constituée des subventions versées par la collectivité à ses partenaires pour les accompagner dans leurs projets, dont notamment le fonds de concours pour la transition énergétique destiné aux communes membres de la métropole.

7

### → FOCUS SUR LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

En 2021, la crise sanitaire continue encore d'impacter, plus modérément par rapport à l'exercice 2020, l'ensemble de la section de fonctionnement aussi bien en dépenses qu'en recettes, à la hausse ou à la baisse.

Les conséquences sur les dépenses de fonctionnement sont évaluées à 1,087 M€ avec des dépenses supplémentaires estimées à 1,235 M€ et des économies faites sur d'autres dépenses pour un montant de 0,148 M€ :

- dépenses supplémentaires : compensations financières pour couvrir la gratuité des parkings et

les impacts de la crise versées à Cénovia Park, location du parc des expositions pour le centre de vaccination, surcoûts sur les dépenses d'entretien et réparations des voiries, délocalisation des bureaux et conseils communautaires au parc des expositions

- moindres dépenses d'énergie et de carburants (baisse des consommations et du prix moyen), diminution de la consommation électrique sur les foires et marchés

Les impacts de la crise sanitaire sur les recettes de fonctionnement représentent une diminution nette de

1,640 M€ avec des pertes de recettes estimées à 2,043 M€, compensées en partie par des recettes supplémentaires à hauteur de 0,403 M€ :

- pertes de recettes : baisse des recettes fiscales (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises et le produit de la taxe de séjour), baisse des redevances de stationnement, exonération exceptionnelle des droits de voirie (terrasses et enseignes) pour les commerçants
- recette supplémentaire de reversement dans le cadre de la DSP Office du Tourisme suite à la fermeture administrative de l'établissement.

# SYNTHÈSE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 DES BUDGETS ANNEXES

(chiffres en millions d'euros, mouvements réels, hors neutralisation des flux croisés, opérations liées à la gestion et renégociation de la dette et affectation des résultat de l'exercice 2020)

8

	Eau	Assainissement	Développement économique	Transport	ZAC et lotissements
<b>Recettes de réelles de fonctionnement</b>	22,497 M€	28,418 M€	2,327 M€	74,018 M€	0,291 M€
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	12,836 M€	15,492 M€	1,740 M€	51,632 M€	0,220 M€
<b>Épargne de gestion</b>	9,661 M€	12,926 M€	0,587 M€	22,386 M€	0,071 M€
<b>Intérêts de la dette</b>	0,550 M€	0,621 M€	0 M€	3,375 M€	0 M€
<b>Épargne brute</b>	9,110 M€	12,304 M€	0,587 M€	19,010 M€	0,071 M€
<b>Remboursement du capital de la dette</b>	2,067 M€	1,740 M€	0 M€	11,612 M€	0 M€
<b>Épargne nette</b>	7,043 M€	10,565 M€	0,587 M€	7,399 M€	0,071 M€
<b>Recettes d'investissement</b>	0,723 M€	3,713 M€	1,133 M€	0,920 M€	0,188 M€
<b>Dépenses d'investissement</b>	13,208 M€	7,564 M€	1,490 M€	8,642 M€	0 M€

## LES BUDGETS ANNEXES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Ces deux budgets sont entrés dans une phase importante d'investissements avec la réalisation d'une unité de méthanisation sur le site de la Chauvinière et la modernisation de l'usine de production d'eau potable. L'objectif de ces investissements est d'améliorer et sécuriser le processus de production tout en fournissant une eau de qualité respectant les normes en vigueur.

Ils répondent également à la volonté de développer la valorisation énergétique des ressources en produisant du gaz vert. Ces budgets disposent de capacités financières permettant un nouveau cycle d'investissements tout en assurant le renouvellement des installations existantes.

### FAITS MARQUANTS

- les recettes d'exploitation cumulées eau et assainissement liées aux facturations des abonnés domestiques s'élèvent à 34,714 M€, et sont en progression de +0,34%
- le montant des premières recettes de vente de biogaz suite au démarrage de l'injection de biométhane intervenue le 17 juin 2021, s'établit à 0,837 M€
- les dépenses réelles de fonctionnement pour ces deux budgets s'élèvent à 24,574 M€ et sont en augmentation de +0,59% (hors régularisation réalisée en 2020 sur la facturation de l'achat d'eau auprès du syndicat d'aménagement en eau potable (Smaep).
- les investissements réalisés s'élèvent à 20,654 M€ : fin des travaux liés à la méthanisation (4,267 M€), station des Etangs, création du bassin tampon (0,216 M€), renouvellement des réseaux d'assainissement (2,273 M€) et du processus de décantation primaire pour (10,362 M€).

9

## LA COMPTABILITÉ ANNEXE DES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Ce budget retrace les activités de construction, d'entretien et de location de bâtiments à vocation économique.

Le produit des loyers (environ 85 locataires) qui s'élève à 2,024 M€ en 2021 représente environ 59 % des recettes réelles.

La comptabilité du Développement Économique peut reverser une partie de ses excédents au budget Principal (1 M€ en 2021) en considération de son bon niveau de recettes et de la diminution constante de ses charges, notamment liées aux emprunts dont le stock est totalement remboursé. Ce reversement participe au financement du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise.

## LE BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Le compte administratif présente les principaux éléments suivants :

- une charge nette globale versée à l'exploitant de 36,126 M€ qui intègre une hausse des recettes commerciales de + 1,331 M€ par rapport à l'année 2020
- un produit de versement mobilité de 46,311 M€ en hausse de + 2,907 M€ par rapport à 2020
- une reconduction de la subvention d'équilibre du budget principal qui s'élève à 11,266 M€
- des dépenses d'équipement d'un montant de 6,670 M€ qui comprennent d'une part le renouvellement des investissements nécessaires à l'exploitation du service (5,221 M€) avec notamment l'acquisition de 7 bus, 3 minibus électriques (navettes centre ville), de matériels techniques et informatiques et de divers travaux sur le site Piffault (0,623 M€), et d'autre part les paiements d'honoraires relatifs aux Chronolignes (1,449 M€)
- le versement au délégataire de subventions d'équipement (1,956 M€) permettant de financer des investissements nécessaires à

l'exploitation du réseau avec un retour dans l'inventaire de l'autorité délégante en fin de contrat

- le bon niveau d'autofinancement qui permet de ne pas recourir à l'emprunt pour financer les investissements

En 2021, l'activité des transports urbains et mobilités a été de nouveau fortement impactée par la crise sanitaire : malgré une augmentation par rapport à 2020 (+1,331 M€), les recettes tarifaires demeurent inférieures. à 2019 (-2,671 M€).



10

## LES BUDGETS ANNEXES ZAC ET LOTISSEMENTS

### LE BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LA TREMBLAIE (LA MILESSÉ)

En 2021, aucune dépense de travaux n'a été réalisée et deux cessions ont été concrétisées. Le montant total des ventes se chiffre à 0,204 M€ HT.

Pour assurer l'équilibre de ce budget, le Conseil Communautaire a voté le principe d'une avance remboursable par le budget principal de Le Mans Métropole. La gestion 2021 de ce budget n'a pas permis le remboursement partiel de cette avance dont le solde au 31 décembre 2021 est maintenu à 0,537 M€.

### LE BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LE CORMIER (MULSANNE)

La totalité des lots viabilisés est désormais occupée et la zone n'offre plus de disponibilité foncière pour de nouvelles implantations d'entreprises.

Pour répondre à la demande, une opération d'aménagement réalisée en régie par Le Mans Métropole a permis d'étendre la zone (circulations douces, viabilisation des parcelles à vendre et gestion des carrefours avec les voies

de l'actuelle zone d'activités) et a été complétée par des travaux connexes (création de trottoirs, aménagement d'un quai bus, rénovation de l'éclairage public, mise aux normes du réseau d'assainissement au niveau du bassin).

Les dépenses correspondantes à l'achèvement de ces travaux ont été réalisées pour un montant de 0,007 M€ en 2021.

Le solde de l'avance remboursable du budget principal qui a permis d'assurer le préfinancement de l'opération s'établit à 1,180 M€ au 31 décembre 2021.

### LE BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LES BASSES GRUES- RUE VICTOR DURUY (SAINT SATURNIN)

Aucuns travaux et aucune cession n'ont été réalisés en 2021.

Pour assurer l'équilibre de ce budget, le Conseil Communautaire a voté le principe d'une avance remboursable par le budget principal de Le Mans Métropole. La gestion 2021 de ce budget n'a pas permis le remboursement partiel de cette avance dont le solde au 31 décembre 2021 est maintenu à 0,049 M€.

### LE BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LE VIEIL HÊTRE (ROUILLON)

Ce budget récent (créé en 2019) s'inscrit dans la volonté de développer sur le site du Vieil Hêtre une nouvelle zone d'activités économiques.

En 2021 il n'a fait l'objet d'aucun mouvement financier.

Le Mans Métropole est en contact avancé avec une entreprise intéressée par l'ensemble de la zone. Les négociations pour les acquisitions foncières se poursuivent.

### LE BUDGET ANNEXE DE LA Z.A. DE L'ETOILE (TRANGÉ)

En 2021, aucune dépense de travaux n'a été effectuée et aucune vente n'a été réalisée sur ce budget.

Pour assurer l'équilibre de ce budget, le Conseil Communautaire a voté le principe d'une avance remboursable par le budget principal de Le Mans Métropole. La gestion 2021 de ce budget n'a pas permis le remboursement partiel de cette avance dont le solde au 31 décembre 2021 est maintenu à 0,792 M€.

### LE BUDGET ANNEXE DE LA ZAC DES HUNAUDIÈRES (RUAUDIN)

La ZAC des Hunaudières accueille déjà de nombreuses activités dont le retail park (parc d'activités commerciales) « Family Village » et récemment le centre commercial Maine Street.

En 2021, les dépenses réalisées à hauteur de 0,032 M€ concernent principalement le solde des travaux de voirie et de réseaux liés au projet Maine Street.

Durant l'année 2021, une recette de 0,087 M€ a été enregistrée, correspondant au solde de la participation du promoteur du centre commercial Maine Street à la réalisation par Le Mans Métropole de l'aménagement du giratoire RD338/RD92.

Pour assurer le préfinancement de l'opération, le Conseil Communautaire a voté le principe d'une avance remboursable du budget principal. La gestion 2021 de ce budget n'a pas permis un remboursement partiel de cette avance dont le solde au 31 décembre 2021 est maintenu à 1,487 M€.

### LE BUDGET ANNEXE DE LA ZAC DU GRAND PLESSIS (RUAUDIN)

Les études, les acquisitions et les travaux de viabilisation des terrains constituent une opération d'aménagement réalisée en régie par Le Mans Métropole.

Durant l'année 2021, des dépenses concernant des frais de mission de maîtrise d'oeuvre et des études complémentaires (sondages amiantes) ont été réalisées pour un montant de 0,181 M€.

Pour assurer le préfinancement de l'opération, le Conseil Communautaire a voté le principe d'une avance remboursable du budget principal. Au titre de la gestion 2021, celle-ci s'élève à 0,181 M€ et s'ajoute au montant de 0,154 M€ déjà comptabilisé au 31 décembre 2020. Le solde de cette avance au 31 décembre 2021 s'établit donc à 0,335 M€.



# UNE TRÈS BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

## DES INDICATEURS DE GESTION À DES NIVEAUX TRÈS SATISFAISANTS

### Pour le budget principal :

- un taux d'épargne brute de 24%
- une capacité de désendettement inférieure à une année

### Pour l'ensemble des budgets consolidés (après retraitement des doubles comptes):

- un taux d'épargne brute de 29%
- une capacité de désendettement de 2 ans et 8 mois

### → DÉFINITIONS

**Taux d'épargne brute :** rapport entre les recettes réelles de fonctionnement et l'épargne brute

Ce taux mesure la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser la dette.

Il est généralement admis que ce ratio doit être supérieur à 10%.

**Capacité de désendettement :** rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute

Ce ratio est un indicateur de solvabilité. Il indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles.

Il est généralement admis que ce ratio doit être inférieur à 12 ans.

## LES RATIOS FINANCIERS OBLIGATOIRES

(conformément à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

12

	Données corrigées propres à la collectivité <sup>(1)</sup>	Moyennes nationales de la strate Année 2020 <sup>(2)</sup>
Dépenses réelles de fonctionnement / population	616€/h	408€/h
Produit des impositions directes / population	472€/h*	392€/h
Recettes réelles de fonctionnement / population	839€/h	523€/h
Dépenses d'équipement brut / population	215€/h	133€/h
Encours de la dette / population	208€/h	591€/h
Dotations globales de fonctionnement / population	92€/h	145€/h
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	36,07%	39,20%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	76,97%	87,10%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	25,62%	25,40%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	24,73%	112,90%

(1) données corrigées des doubles comptes propres à la communauté urbaine, à la ville du Mans et à son CCAS au titre de la mutualisation des frais de personnel, à des fins comparatives avec d'autres collectivités.

(2) moyenne des 21 Métropoles et 14 Communautés Urbaines publiée par la Direction Générale des collectivités locales dans le document "Les collectivités locales en chiffres 2021".

Hors métropole de Lyon, mais y compris métropole du grand Paris (MGP) et établissements publics territoriaux (EPT) de la MGP.

\*y compris la fraction de TVA nationale affectée aux EPCI en remplacement de la taxe d'habitation des résidences principales. En prenant en compte les seules impositions directes le montant par habitant de ce ratio est ramené de 472 € à 267 €.

## FOCUS SUR LES RECETTES FISCALES

Les recettes de fiscalité au sens large (impôts, taxes et reversements de fonds de l'Etat) revenant à Le Mans Métropole représentent un total de 170,522 M€ en 2021, soit 56% des recettes de fonctionnement.

Parmi ces recettes, la fiscalité directe représente un montant total de 119,118 M€.

Certaines taxes ont été impactées par la crise sanitaire : la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, le versement mobilités et la taxe de séjour.

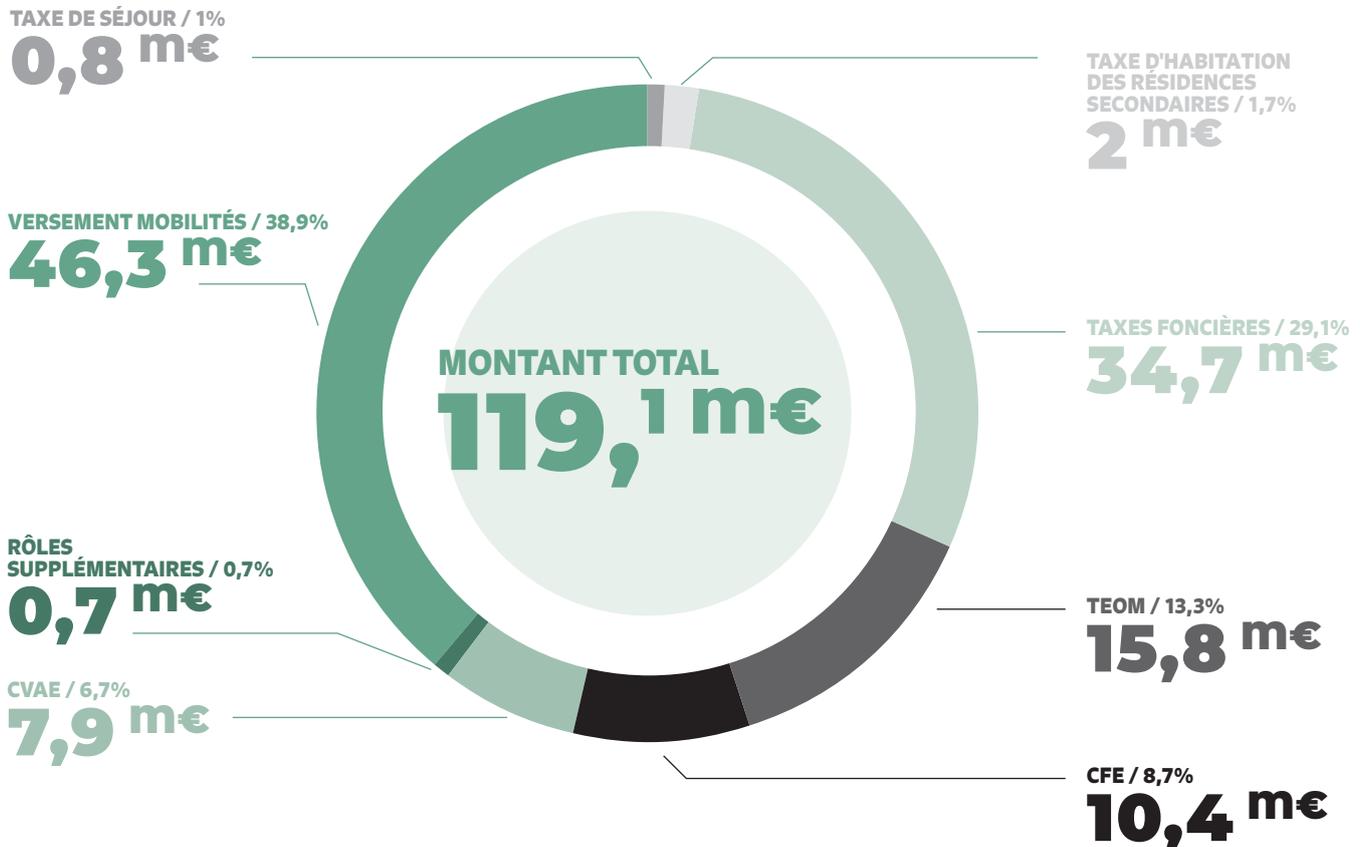
L'année 2021 est également marquée par la mise en oeuvre de réformes nationales de la fiscalité locale perçue par les collectivités :

- le produit de taxe d'habitation sur les résidences principales est remplacé par une fraction de TVA nationale (42,955 M€)
- la diminution des impôts de production donne lieu au versement par l'Etat de nouvelles compensations pour la taxe foncière et la cotisation foncière des entreprises des établissements industriels (4,143 M€).

Conformément aux engagements de limiter la pression fiscale, les taux d'imposition ont été votés en reconduction (stabilité depuis 2018).

### LA STRUCTURE DES RESSOURCES DE FISCALITÉ DIRECTE

13



# UN VOLUME D'INVESTISSEMENT EN AUGMENTATION SANS ENDETTEMENT NOUVEAU

## L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET LEUR FINANCEMENT

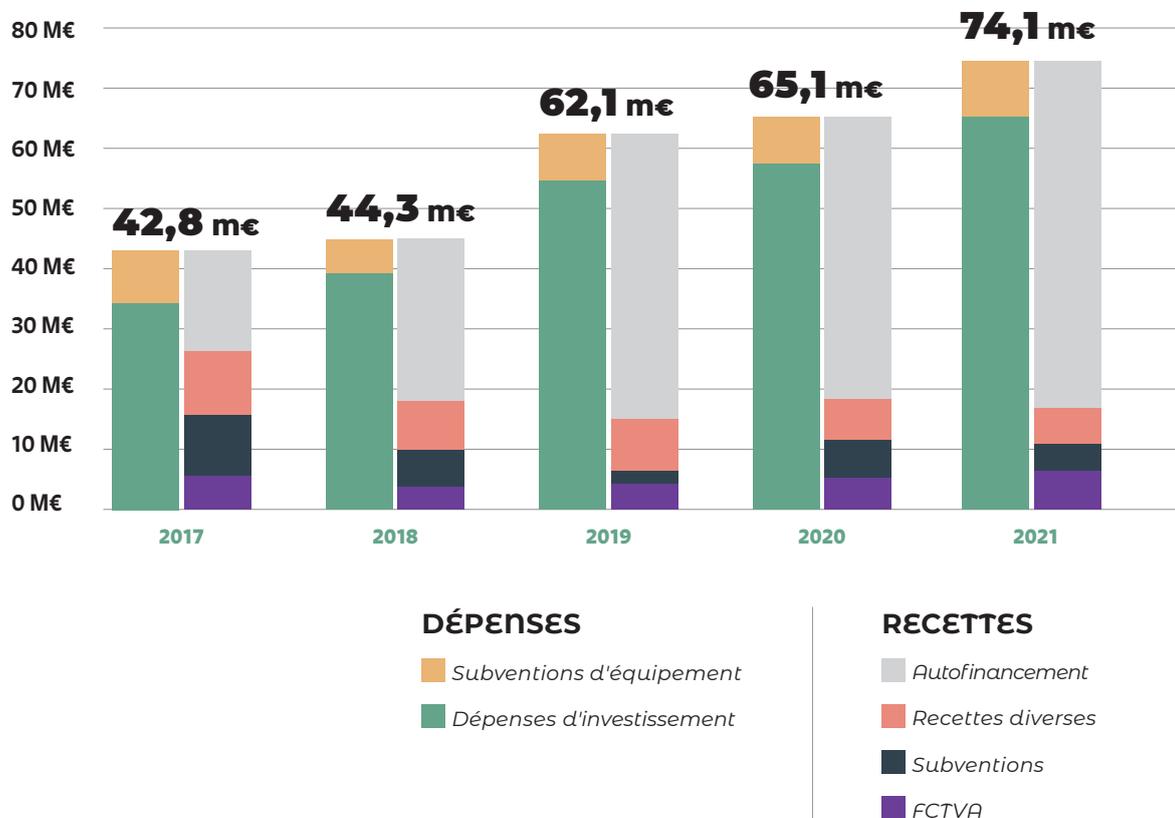
Le niveau d'investissement poursuit sa progression, marquant la volonté de soutien à la relance de l'économie avec des projets visant notamment à favoriser l'attractivité du territoire et la transition énergétique.

L'autofinancement dégagé pour l'ensemble de l'année notamment grâce à la reprise des résultats de l'année précédente, cumulé avec les autres recettes propres d'investissement (subventions, FCTVA, ...) permet de financer la totalité des investissements sans recourir à l'emprunt.

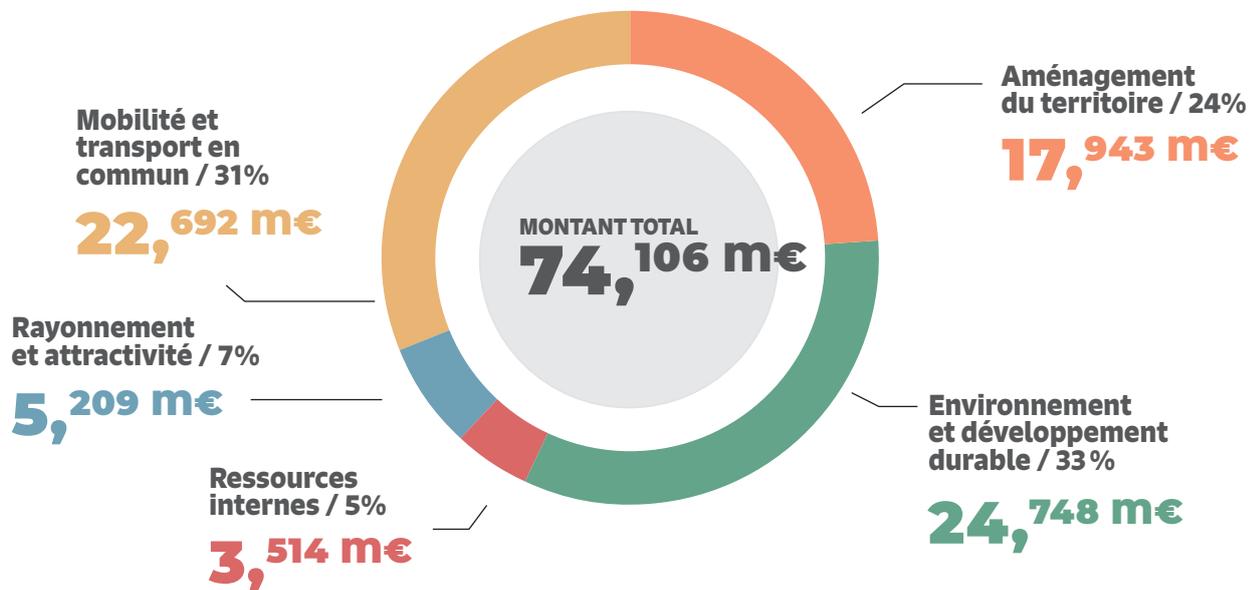
En 2021, le volume de 74,106 M€ de dépenses d'équipement (65,689 M€ de dépenses directes et 8,417 M€ de subventions d'équipement) est financé à hauteur de :

- 77% par l'autofinancement
- 9% par le Fonds de compensation de la TVA
- 8% par des recettes diverses (produits des cessions)
- 6% par des subventions perçues auprès des partenaires (Europe, Etat, Région, Département, ...)

14



## LA STRUCTURE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR GRANDES POLITIQUES PUBLIQUES



<b>Rayonnement et attractivité</b>	<b>5,209 M€</b>
Développement économique et commercial	2,512 M€
Enseignement supérieur et recherche	2,542 M€
Tourisme communautaire	0,155 M€
<b>Mobilité et transport en commun</b>	<b>22,692 M€</b>
Mobilités et transport en commun	9,665 M€
Stationnement	0,555 M€
Déplacements doux	0,344 M€
Voirie - Éclairage public	12,128 M€
<b>Aménagement du territoire</b>	<b>17,943 M€</b>
Urbanisme - Aménagement	13,153 M€
Logement et habitat	3,517 M€
Politique de la Ville	1,273 M€
<b>Environnement et développement durable</b>	<b>24,748 M€</b>
Arche, boulevard Nature	0,612 M€
Eau et assainissement	20,653 M€
Propreté de l'espace public	3,060 M€
Gestion des rivières et risques industriels	0,176 M€
Transition énergétique	0,247 M€
<b>Ressources internes</b>	<b>3,514 M€</b>
Patrimoine communautaire	2,328 M€
Informatique Telecom	1,186 M€
<b>Total</b>	<b>74,106 M€</b>

# UN STOCK DE DETTE SAIN ET MAÎTRISÉ

## La bonne capacité d'autofinancement contribue à poursuivre le désendettement engagé depuis plusieurs années.

Tous budgets confondus, l'encours de dette de Le Mans Métropole s'élève au 31 décembre 2021 à 236,395 M€ (il était de 258,263 M€ en 2020).

Au titre du seul budget Transports, l'encours représente 153,451 M€.

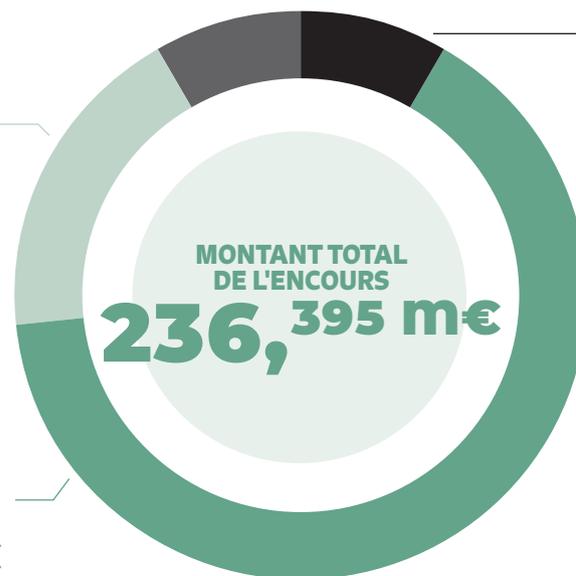
## RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE DETTE PAR BUDGET

(encours au 31 décembre 2021)

16

Principal / 18,22%  
**43,07 m€**

Transports / 64,91%  
**153,45 m€**



Eau / 8,27%  
**19,54 m€**

Assainissement / 8,60%  
**20,34 m€**

Les investissements importants réalisés à hauteur de 74,106 M€ (tous budgets, y compris les subventions d'équipement) ont pu être financés sans souscription à des emprunts nouveaux.

Compte tenu du remboursement du capital des emprunts existants, l'encours consolidé est en diminution globale de -21,868 M€ par rapport à 2020.

Le taux d'intérêt moyen de l'encours est de 2,35 % en 2021 contre 2,36 % en 2020.

Le taux d'intérêt moyen stable s'explique par l'arrivée à échéance en 2021 de plusieurs emprunts à taux variables et, l'absence de recours à des emprunts nouveaux.

L'annuité de la dette a diminué de 1,799 M€ entre 2020 et 2021, essentiellement du fait des emprunts échus du budget principal.

### → EN BREF

88 contrats de prêts en cours d'amortissement

Une capacité de désendettement de 2 ans et 8 mois tous budgets confondus

Une durée de vie résiduelle de la dette de 11 ans et 11 mois (12 ans et 7 mois en 2020)

Un taux moyen de 2,35% (2,36% en 2020)

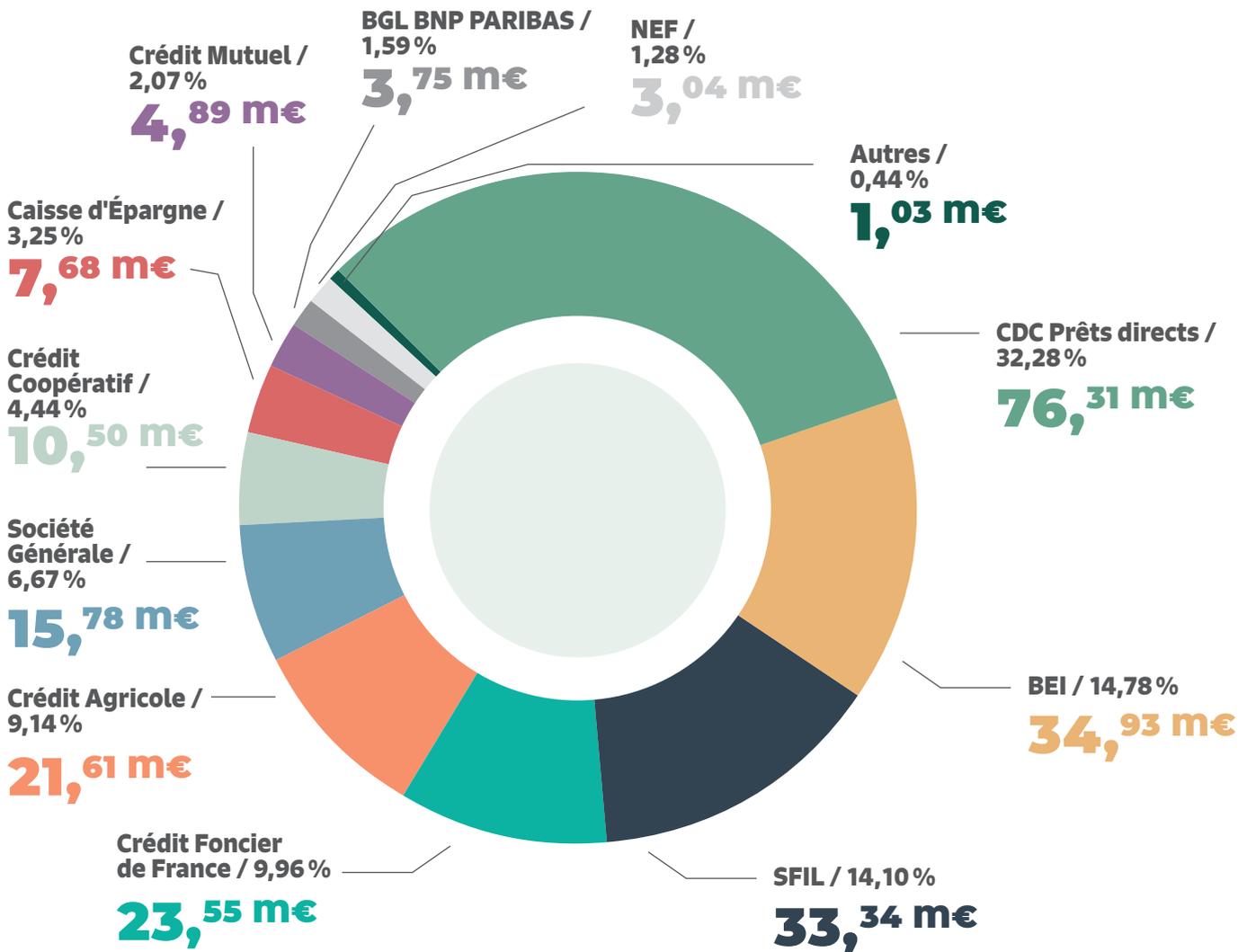
Aucun emprunt nouveau en 2021

Une diminution du capital des emprunts de près de 251 M€ depuis 2007

## RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE DETTE PAR PRÊTEUR

(encours au 31 décembre 2021)

Dans le souci de constituer une garantie face aux conséquences de l'instabilité des marchés financiers, la Métropole a une diversification de ses prêteurs.



17

## STRUCTURE DES TAUX ET ANNUITÉ

L'absence de recours à des emprunts nouveaux depuis 2014 combinée à un stock d'emprunts à taux variable qui arrive à échéance plus rapidement que celui à taux fixe, a pour effet d'aboutir à une structure de taux plus favorable au taux fixe (73%).

La répartition fixe/variable sera à analyser ultérieurement à l'aune des emprunts nouveaux à souscrire dans les années à venir.

Le stock de dette de Le Mans Métropole est considéré comme sain et peu risqué, 100 % de l'encours étant classé 1A au titre de la charte Gissler.

### → DÉFINITION

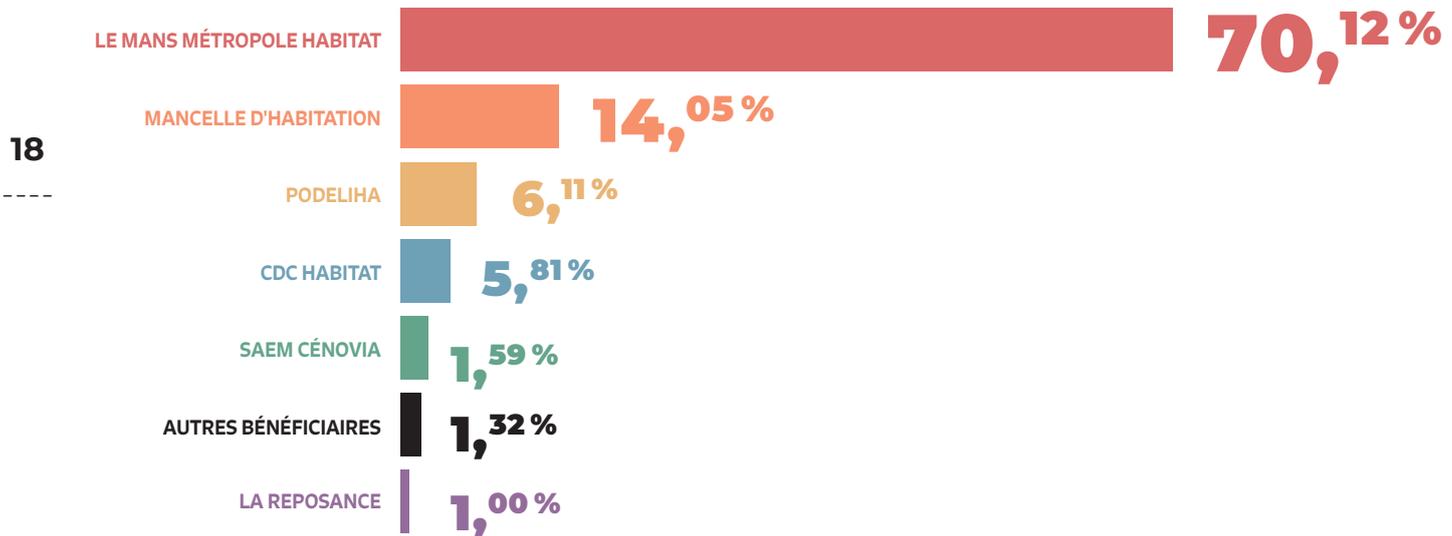
**La charte Gissler** (dispositions de la circulaire du 25 juin 2010) permet de classer les emprunts selon le niveau de risque encouru : le risque d'indice (de 1 à 5) et le risque de structure (de A à E).

**Le classement 1 A** correspond au risque le moins élevé.

# LA DETTE GARANTIE

Au 31 décembre 2021, l'encours de dette garantie s'établit à 266,825 M€, dont 262,026 M€ relatifs au financement d'opérations de logement social.

## PRINCIPAUX ORGANISMES BÉNÉFICIAIRE DE LA GARANTIE LE MANS MÉTROPOLE



### Deux principaux ratios de plafonnement de la dette garantie sont fixés par la loi :

- Le plafonnement à 50% des annuités de la dette communautaire et garantie par rapport aux recettes réelles de fonctionnement.

Il s'établit pour Le Mans Métropole à 2,44 % et, se porte à 13,05 % en intégrant les bailleurs sociaux.

- La règle de division des risques selon laquelle les annuités garanties au profit d'un même bénéficiaire ne peuvent dépasser au cours d'un exercice donné 10% de la capacité à garantir (soit 5% des recettes réelles de fonctionnement).

Toutefois, cette règle prudentielle ne s'applique pas pour les opérations de construction, d'acquisition ou d'amélioration de logements réalisées par des organismes d'habitations à loyer modéré ou les sociétés d'économie mixte. Au-delà de cette exception, tous les organismes bénéficiaires d'une garantie de la Collectivité se situent en dessous de 5%.

### → EN BREF

864 contrats d'emprunts garantis représentant un encours de 267 M€

13 demandes traitées en 2021 pour la garantie d'un encours total de 4,030 M€

(hors réitération de garanties antérieures suite à des restructurations des sociétés emprunteuses)

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-217200658-20230227-20230227DCM3-DE  
en date du 06/03/2023 ; REFERENCE ACTE : 20230227DCM3

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-217200658-20230227-20230227DCM3-DE  
en date du 06/03/2023 ; REFERENCE ACTE : 20230227DCM3



Mise en page © Ville du Mans - Impression : Affret-Plessix